

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne

CANADA \$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique 5.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire

CANADA 2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal mercredi 26 mai 1926.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TELEPHONE: — Main 7460

Service de nuit: Rédaction, Main 6121

Administration, Main 5153

M. Brodeur répond au "discours du trône"

Si les travaux urgents ne s'accomplissent pas c'est de la faute aux contribuables — Quand a-t-on fait un referendum? — Qu'est-ce que le président de l'exécutif a fait pour créer de nouvelles sources de revenus? La réponse aux critiques — Les réformes que nous demandions auraient épargné de l'argent — Des fonds pour les schemes, pas pour l'hygiène — Le conseil chérit sa déchéance

En proposant la réponse au discours du trône de Son Honneur Médéric Martin, lieutenant-gouverneur de Montréal, de l'île-Sainte-Hélène, de l'île-Ronde et autres lieux, M. Brodeur a produit la défense de son administration.

Il est hardi. Mais pourquoi se gêner? Le conseil, dit-on, l'a applaudi. On résiste difficilement au plaisir, quand ça prend, de faire passer des vessies pour des lanternes. Réglu à la quasi-unanimité par des échevins qu'il s'est plu à émasculer, M. Brodeur aurait tort de se gêner avec ces manants, plus que le grand Turc avec les gardiens du sérail.

Mais voyons sa réponse aux critiques:

Nous sommes heureux de constater la confiance que l'on nous manifeste, en certains lieux, et l'habileté que certains critiques nous supposent, en nous indiquant les grands travaux que nous pourrions faire et que nous n'exécutons pas. Si ces personnes qui nous critiquent ainsi continuellement et nous reprochent et ce que nous n'avons pas fait et ce que nous avons accompli, pouvaient, dans leur imagination inventive, nous suggérer un moyen de faire plus, tout en percevant moins des contribuables, ils auraient découvert la pierre philosophale et rendu un fier service à l'administration et aux administrés. En attendant cet heureux événement, il va falloir aux administrateurs continuer de limiter leurs oeuvres aux ressources financières à leur disposition.

Voyons maintenant quels sont les grands travaux que nous avons demandé d'exécuter et combien ils auraient coûté.

D'abord, nous n'avons pas demandé de grands travaux à M. Brodeur que nous n'avons jamais — et c'était facile — confondu avec Hercule. Il se flatte.

Celui des travaux que nous lui avons demandé avec le plus d'insistance, c'a été la réforme de la police, ou la mise à exécution des réformes suggérées par M. le juge Coderre.

Ces conseils d'un magistrat autorisé coûtaient à la ville \$87,000. Et si nous n'en profitions pas, les \$87,000 étaient jetés à l'eau.

Or, nous le demandons à M. Brodeur, qu'aurait-il fallu déboursier pour mettre à sa retraite le chef de police et le remplacer?

Et d'un!

Un autre des travaux que nous avons demandés et qui reste encore à terminer depuis que M. Brodeur est au pouvoir, depuis cinq ans, c'est l'ouverture de la rue Sherbrooke est pour décongestionner la rue Notre-Dame et les autres rues du bas de la ville et fournir un moyen rapide de traverser l'île.

L'expropriation se faisait aux frais des propriétaires. Les travaux de pavages se faisaient aux frais des mêmes propriétaires qui les demandaient. Etait-il besoin de la pierre philosophale pour les exécuter, sans grever le trésor?

Et de deux!

Autre travail urgent: la fermeture et la vente du dépôt de la carrière Poupard, qui eût fait rentrer de l'argent dans le trésor, peu sans doute, parce que la carrière avait coûté cher. Etait-il besoin de la pierre philosophale pour effectuer ces travaux sans bourse délier?

Et de trois!

Nous confessions aussi avoir demandé la création de terrains de jeu sur les propriétés municipales et dans les cours scolaires.

Etait-il besoin de dépenser beaucoup d'argent pour exécuter ces grands travaux? Nous avouons humblement que nous avons aussi demandé de reconstruire les incinérateurs.

Mais cela eût coûté de l'argent, sans le moindre doute. Eût-il fallu emprunter? Non, puisque le même M. Brodeur, pour favoriser un *scheme* de la Presse, a laissé proposer à la législature un amendement à la charte autorisant la ville de Montréal à construire une voie de tramway à la montagne, alors que le contrat de la compagnie et la charte de Montréal interdisaient une telle entreprise, et s'est engagé à dépenser le million que coûteraient les travaux de nivellement et de terrassement à même les revenus de la ville.

Il y avait donc de l'argent pour un *scheme*. Pourquoi n'y en avait-il pas pour l'hygiène?

Les incinérateurs — il en fallait trois — eussent coûté \$150,000 chacun.

Et de quatre!

Nous avons demandé d'adopter le code du bâtiment et de le faire de telle sorte que le cerceuil des maisons de dix ou douze pieds de largeur fût interdit.

Qu'est-ce que cela eût coûté?

Nous attendons encore le Code du bâtiment!

Et de cinq!

Nous avons demandé de prévoir l'avenir, de planter des arbres pour cacher nos atroces escaliers, et les bien planter, pour qu'ils ne meurent pas, pour qu'ils ne soient pas brisés ni arrachés, pour que la dépense ne soit pas à recommencer.

Qu'est-ce que cela eût coûté de plus?

On en a planté quelques-uns, nous le confessions, mais mal et dans les trois quarts des cas les travaux sont à recommencer. Et de six!

M. Brodeur déclare que nous sommes la ville la moins taxée et que les travaux importants ne peuvent se faire qu'à même une dépense capitale, que la dépense capitale ne peut se faire sans le consentement des propriétaires et que conséquemment l'administration n'est pas à blâmer, mais seuls les propriétaires qui ne lui donnent pas l'argent.

On ne peut pas raisonner de façon plus injuste pour les contribuables de la ville de Montréal, leur faire une injure plus gratuite.

D'abord, si la taxe est trop basse pour assurer une administration parfaite, pourquoi M. Brodeur ne cherche-t-il pas le moyen de créer de nouvelles sources de revenus?

Nous taxons les Chemins de fer nationaux, pourquoi ne taxerions-nous pas la Commission des liqueurs?

Est-ce parce que l'exécutif a besoin de Québec pour cuisiner la charte à sa façon? Possible. Mais cela ne nous intéresse nullement.

Pourquoi ne pas exiger que Montréal soit débarrassée du fardeau de la Commission métropolitaine qui lui coûte \$300,000 par année? La commission a été constituée uniquement pour cacher les coupables complaisances de Québec envers des municipalités prodigues.

Pourquoi ne pas mettre à la charge des écoles l'inspection médicale des écoliers?

Parce que Québec ne veut pas! M. Brodeur est-il l'êlu de Québec ou de Montréal? N'a-t-il que M. Perron pour maître?

Pourquoi M. Brodeur n'a-t-il pas demandé une taxe sur les compagnies qui nous vendent cher un gaz empoisonné? Est-ce parce que, comme M. le maire, il cherche des trusts avec une lanterne pour les occire, tout en allant réclamer à Ottawa une exemption d'impôt pour le plus monstrueux trust qui ait jamais vu le jour dans le Canada et dans la province?

Et, enfin, M. Brodeur a-t-il consulté les propriétaires? Quand a eu lieu le dernier referendum et qui en a eu connaissance? Il s'est contenté, au contraire, de jouer pendant la dernière campagne de la légèreté de nos impôts, en ayant bien soin de ne pas parler des améliorations qui restent en suspens faute d'une plus forte taxe.

Mais la subtilité est sa manière et c'est ainsi, par exemple, qu'il fait grand état du coût de l'enlèvement de la neige, inconnu dans les autres villes. Il s'est élevé l'année dernière à \$1,178,000. Songez-y! Voyez-vous ce que nous épargnerions si la Presse, comme elle en a envie, réchauffait le fleuve et nous fournissait de l'eau chaude pour arroser la neige et la faire fondre?

L'arrosage et le balayage des rues nous coûtent \$500,000 par année. Et ils sont mal faits. Et on ne balaie ni on n'arrose certaines rues. Et on ne balaie ni on n'arrose jamais les trottoirs. Supposez que notre ville change de latitude et que la géographie soit modifiée, il faudrait continuer, pendant toute l'année, le balayage et l'arrosage des rues. Pour les bien faire dans toutes les rues, il en coûterait au moins cinq cent mille dollars de plus qu'à l'heure actuelle pour la seule saison d'été. L'hiver coûterait la moitié autant. De sorte que, si l'on déduit des \$1,100,000 les quelque trois cent mille dollars contribués par la compagnie des tramways, la différence serait insignifiante. Mais voilà des choses que l'on peut dire au conseil tel qu'il est constitué, sans qu'il sursaute. Bien mieux, ce soir tous les journaux couvriront M. Brodeur de fleurs — y compris ceux qui, quotidiennement, ont étalé avec le plus de complaisance les cochonneries révélées par l'enquête Coderre. Tant que les trois quarts de la population ne lira rien d'autre chose, M. Brodeur aurait tort de se gêner. L'électorat sera tout juste aussi subtil et aussi éclairé que la majorité du conseil qui l'acclame.

Louis DUPIRE

La session d'Ottawa

Le budget de nos chemins de fer

M. Dunning voit des progrès, que la gauche explique à sa manière — M. Meighen parle assez longtemps — Discours de MM. Cahan et White

UN PROJET POUR LA BAIE D'HUDSON

Ottawa, 25. — Le chef de l'opposition a repris son siège en Chambre aujourd'hui. Ses partisans avaient posé un joli bouquet de roses sur son bureau. M. Mackenzie King et M. Forke lui ont souhaité la bienvenue en quelques mots et une excellente santé. M. Meighen a remercié d'un signe de tête. Il n'entend pas se ménager beaucoup, si les médecins lui ont réellement donné cet avis, car il a pris la parole à la fin de la soirée pour commenter le discours de M. Dunning sur la situation ferroviaire.

Ce discours de M. Dunning a occupé la première partie de la séance de l'après-midi. Le ministre des chemins de fer n'a tenu aucun propos révolutionnaire. Il n'a pas proposé de diminuer le capital du C. N. R., comme on lui en prêtait l'intention et comme on le lui reprochait d'avance. Certaines parties de son discours peuvent laisser croire cependant qu'un jour le gouvernement pourrait bien inclure dans la dette nationale du pays ce que le C. N. R. doit au gouvernement en intérêts et capital. Il n'a dit, en fait, rien de bien nouveau. Il a dit un discours bourré de chiffres que sir Henry Thornton avait déjà fournis au public lorsqu'il a déposé le bilan de la compagnie, le bilan du C. N. R. Il les a commentés, en a ajouté quelques autres, et tiré quelques conclusions d'une revue des six dernières années. Il a surtout insisté sur le fait que la situation financière de notre réseau national s'améliore et c'est à cet effet des statistiques de grand intérêt. On en trouvera un résumé officiel ailleurs.

La gauche a prononcé alors quelques discours pour montrer que le C. N. R. n'est pas aussi florissant qu'on le dit, pour critiquer sir Henry Thornton et exprimer, en général, ses vœux. M. Nicholson, député d'Algoma, a été le premier à prendre la parole. Il croit que les avances en argent comptant du gouvernement s'élèvent à 800 millions, et que sur ce montant 250 ont passé on ne sait où. Le surplus d'administration de 32 millions, pour l'année qui vient de s'écouler, serait aussi trop élevé. L'orateur se plaint que le gouvernement ne donne pas de détails sur ces points et surtout sur la manière dont est dépensé le nouveau capital engagé dans l'entreprise.

Ce n'est pas la propriété privée qui a fait faillite lorsque les diverses compagnies qui composent aujourd'hui le C. N. R. ont dû déposer leur bilan. C'est le gouvernement, au contraire, qui a fait faillite en construisant plusieurs de ces voies et en gaspillant de grosses quantités d'argent. C'est cet argent gaspillé inutilement qui mange aujourd'hui les profits du C. N. R. et est la cause des déficits annuels.

La question des taux ouverts en suite M. Nicholson. Comment fixer des taux justes dans le pays lorsque le C. P. R. doit payer des dividendes et que le C. N. R. n'en paie pas et puise à pleines mains dans les coffres de l'Etat. Un taux auquel consentirait cette dernière compagnie ne ferait pas l'affaire de l'autre. Il faudra pourtant considérer un jour le problème de transporter le blé de l'ouest aux ports canadiens et le charbon dans les provinces qui en ont besoin. Alors se présentera la question des subsides aux chemins de fer pour ce trans-

Un gardien les aurait administrés pendant un temps, aurait coûté les services non payants, aurait mis au rancart certaines voies et ainsi notre dette ferroviaire serait moindre aujourd'hui.

Ce qui a ruiné ces voies, c'est l'imbécillité des gouvernements qui ont construit avant le temps le Transcontinental et le Canadien Nord. Ce n'est pas le système de compagnies privées. M. White signale lui aussi les dangers d'une diminution du capital et demande au gouvernement de se défaire du Vermont Central qui a eu un déficit de \$700,000 l'année passée et qui entraîne toutes nos marchandises vers Portland. Cette voie est située en territoire américain et ne nous est d'aucune utilité.

Le chef de l'opposition prend la parole. Ce sont les libéraux qui ont créé la situation ferroviaire dans laquelle le parti unioniste s'est trouvé à la fin de la guerre, dit-il. Ils ont construit et construit sans réfléchir. Alors, un bon jour, le gouvernement de guerre s'est vu placé dans un dilemme: ou laisser la faillite suivre son cours ou amalgamer les divers chemins de fer et en prendre la direction. Tout au fond, il n'y avait qu'une seule solution, car si la faillite avait été déclarée, c'est le gouvernement aussi qui aurait dû se charger des divers tronçons. Qui aurait acheté le Grand Tronc Pacifique ou le Canadien Nord? Personne.

En 1921, poursuit le chef de l'opposition, les libéraux se sont fait dire sur une plate-forme adverse au C. N. R. Ils avaient vivement protesté, durant les années antérieures, contre l'acquisition de ces chemins de fer et l'administration par l'Etat. Aujourd'hui, ils sont convertis. Alors on pourra dire qu'ils n'ont pas passé au pouvoir en vain. Ce enfant que les conservateurs leur laissent en 1921, et qu'ils refusent alors de reconnaître, ils le réclament énergiquement comme leur aujourd'hui.

Les finances du C. N. R., poursuit M. Meighen, se sont améliorées depuis 1921. Le gouvernement n'a pas eu à se déraner pour cela. Il n'a eu qu'à mettre en vigueur les lois adoptées par le gouvernement d'union, lois qui obligent l'administration actuelle à centraliser, à amalgamer les diverses voies.

Le C. N. R., cependant, doit 65 millions de dollars en 1924 qu'en 1923. De cette somme, il en doit dix millions au gouvernement et le reste à emprunts du public sont une véritable dette du pays et effacent bien au-delà de la réduction de 22 millions dans notre dette nationale.

M. Meighen prétend aussi que sir Henry Thornton n'aurait pas dû inclure une somme de \$7,000,000 dans les recettes. Il a obtenu cette somme, dit-il, en vendant du charbon, des traverses et des rails. Si le C. N. R. a reçu de l'argent pour ces marchandises d'un côté, de l'autre il n'a plus ces marchandises que le C. N. R. n'est pas plus riche qu'il ne l'était avant.

La Chambre passe alors à l'étude du crédit du ministère des chemins de fer, et le débat ferroviaire est terminé. M. Dunning présentera probablement une motion en ce sens pour renvoyer les crédits du C. N. R. devant le comité spécial que l'on vient de former à cet effet.

Selon des documents déposés aujourd'hui sur la table de la Chambre, on apprend que deux individus de la Manitoba, Thos. Boyes et R. J. Swain, ce dernier maire de St-Boniface, ont offert au gouvernement de transporter le chemin de fer de la baie d'Hudson, de le parachever et de l'administrer.

Leur compagnie ne demandait aucun subside d'aucune sorte, mais voulait avoir la permission de louer ou vendre le chemin de fer après paracheèvement, en donnant la première option au gouvernement.

Le premier ministre promet à ces gens de mettre leur projet à l'étude. Il n'y a pas donné suite à ce projet, jusqu'ici.

Léo-Paul DESROSIERS

L'actualité

Sur une exposition

La seconde exposition des tableaux de M. Octave Bélanger, l'un des peintres les mieux dotés de la jeune génération, s'est ouverte ces jours derniers au Art Club, rue Victoria. Elle comprend plus de cinquante oeuvres de toutes sortes: peintures à l'huile, aquarelles, eaux fortes, dessins.

M. Bélanger ne se confine pas à un genre particulier et c'est ainsi qu'on peut apprécier des paysages et des marines, des scènes d'intérieur et des natures mortes. Mais il excelle surtout dans les paysages et dans les scènes d'hiver. Nous nous rappellerons en particulier certains petits tableaux exposés à Saint-Sulpice en décembre dernier qui représentaient des scènes d'hiver remarquables. Dans ce genre, à l'exposition qui est tenue actuellement, on remarque surtout la Sucrerie et le Vieux trappeur, qui sont d'intéressantes études de sous-bois dans la neige. Un Ruissseau dans les Laurentides, le printemps est aussi un joli tableau mais qui n'est pas l'égale d'autres oeuvres du même artiste dans lesquelles il a étudié d'une manière vraiment remarquable d'intéressants paysages à la fonte des neiges.

Les plus grands tableaux exposés sont des oeuvres que nous avons déjà vues: la Glacière et l'Arbre au feuillage d'argent, qui furent exposés à Saint-Sulpice, et Au Luxembourg que l'on a pu voir à l'exposition du printemps à la Galerie des Arts. Ce sont des oeuvres, la première et la dernière surtout, qui se rattachent pour beaucoup au goût qui a été très en honneur en Europe ces dernières années.

L'ETAT FINANCIER DES CHEMINS DE FER NATIONAUX

Amélioration moyenne du déficit d'exploitation de 1920 à 1925: 11 millions par année — Trente et un millions de dollars prévus pour l'année fiscale courante — Nécessité d'un trafic plus dense — Confiance dans l'avenir

LE DISCOURS DU MINISTRE DES CHEMINS DE FER, AUX COMMUNES, HIER

Ottawa, 26. — Voici le résumé officiel du discours prononcé par M. Dunning, ministre des chemins de fer, aux Communes, hier.

M. Charles Dunning, ministre des chemins de fer et canaux, a présenté à la Chambre, hier après-midi, les crédits du Chemin de fer national du Canada pour l'année fiscale 1926. Dans son discours imprégné d'optimisme, il se dit confiant dans l'avenir du réseau national.

"Avec une bonne récolte, et la suppression des pertes dues aux difficultés du travail, le Canadien National pourra peut-être", dit le ministre, "rencontrer cette année toutes ses charges fixes dues au public. Inutile de dire que ceci sera remarquable et bienvenu."

"Je parle avec un certain optimisme et un degré de confiance que je voudrais voir partager par la Chambre. Pour moi, le désir ne suit pas seulement la pensée: j'ai pu me procurer le bilan du réseau national pour les premiers quatre mois de l'année courante. Il accuse \$9,689,217 de recettes nettes contre \$5,774,782 durant la période correspondante de 1925, une augmentation de \$5,914,435. C'est là-dessus que je base la confiance que je veux vous faire partager. Nos chemins de fer sont d'excellents baromètres des affaires; ils reflètent de façon sûre le commerce et les affaires du pays.

"Les résultats de l'exploitation ont été tellement meilleurs l'an dernier que les années précédentes que mon premier devoir, le sens, sera l'agréable tâche de féliciter le président, le bureau de direction, les hauts fonctionnaires et les employés du Chemin de fer national du Canada pour les résultats obtenus. Faire plus d'affaires à un prix moindre est un exploit qui a suscité

des louanges même des personnes généralement portées à penser que ces choses-là sont impossibles sous l'administration publique. Les chiffres indiquent en gros que si les deux tiers des quinze millions d'amélioration dans les recettes nettes, l'an dernier, sont dus à une bonne récolte et à l'amélioration des affaires, un tiers provient de la diminution du coût d'exploitation. Et sir Henry Thornton affirme que cette amélioration s'est accomplie sans préjudice au service ou aux employés. Il me fait donc plaisir de reconnaître au nom du gouvernement les loyaux services des administrateurs et des employés dont l'enthousiasme et la bonne volonté ont rendu possible le succès de l'an dernier.

"Il y a maintenant six ans que le gouvernement a pris sous sa responsabilité de financer le Grand Tronc et bien que la réorganisation du réseau national ne se soit faite que tard en 1922 nous avons un recul de six années pour juger des progrès faits par les chemins de fer vers la solution de difficultés qui ont prouvé être trop grandes pour l'administration privée. On peut souligner le progrès de plusieurs façons. Il y a quatre ans qu'il n'y a pas eu de déficit d'exploitation. En 1920 le déficit était de 34 millions. En 1925, il y avait un surplus d'exploitation de 32 millions. Le grand écart entre le déficit de 1920 et le surplus de 1925 est de 66 millions, soit une amélioration moyenne durant cette période de 11 millions par année.

"Il est aussi encourageant de noter que l'augmentation annuelle des recettes d'exploitation ces dernières années a été de beaucoup (Suite à la page 2)

nrière guerre; et, si elles ont abandonné une partie de leurs dépenses navales, elles n'ont guère réduit leur budget militaire d'ensemble. Ainsi, les Etats-Unis en ont un total qui dépasse de plus du double celui qu'ils avaient avant la guerre de 1914. Ce n'est pas de cette façon qu'on soulage le contribuable et ce n'est pas ce qu'on peut appeler un véritable désarmement.

Notre régime ferroviaire

Dans son discours d'hier aux Communes, M. Dunning, ministre des chemins de fer, a noté qu'en 1920 le réseau ferroviaire de l'Etat fit un déficit d'opération de 34 millions en douze mois, tandis qu'en 1925 il eut un surplus d'opération de 32 millions. Cela, dit-il, est un écart de 66 millions du bon côté et démontre qu'avec le temps on peut compter rétablir tout à fait la situation financière de ce service d'Etat. Un peu plus loin, M. Dunning a attiré l'attention des députés sur le fait que de la somme de 50 millions demandée par sir Henry Thornton au parlement l'an dernier pour certaines fins urgentes du réseau en question, il n'y a eu besoin d'en dépenser que dix millions; le reste a pu être prêté à même les revenus du chemin de fer par suite d'une hausse sensible de ceux-ci. Il est indubitable qu'il y a là des signes d'amélioration prononcés. Il reste à voir si cela suffira pour rétablir les finances d'une entreprise particulièrement osée, dès avant la guerre, et dont la crise économique et financière générale a mis en relief les nombreux points faibles. Les étroites préoccupations d'ordre politique et les exigences absolues d'une construction ferroviaire en pays vaste et peu peuplé sont loin de s'accorder ensemble. On la vu au nombre incalculable de millions qu'il a fallu que le contribuable jetât dans l'entreprise, pour en combler les déficits, depuis une dizaine d'années. Et cela n'est pas fini, même selon les prévisions les plus optimistes.

Le retour du chef

La rentrée aux Communes de M. Meighen, dont on a annoncé la sérieuse maladie, la semaine dernière, démontre que le chef de l'opposition va finir la session et qu'il n'y a pour l'heure rien de fondé dans la nouvelle de sa sortie du parlement. L'information est à coup sûr prématurée. Cela ne plaira pas à ceux qui désirent et veulent le départ de M. Meighen, en tant que chef du parti conservateur fédéral. — Le Star de Montréal, par exemple, et quelques cercles de Toronto et d'ailleurs. Les libéraux ont accueilli hier avec une satisfaction visible le retour de M. Meighen à la Chambre. Cela peut traduire la sympathie qu'ils ressentent pour un adversaire, dans les circonstances où il s'est trouvé. Cela peut aussi vouloir dire qu'ils préfèrent, quant à avoir à faire face à une opposition vigoureuse, la voir conduite par un homme qu'ils connaissent, dont ils savent d'avance la tactique, dans ses grandes lignes, et qu'ils estiment aussi leur être, à cause de son passé politique, un atout pour leur cause, dans deux ou trois provinces du pays.

G. P.

Bloc-notes

Des paroles?

Il paraît que les Etats-Unis vont faire aux grandes nations européennes ainsi qu'au Japon une nouvelle proposition relativement au désarmement. On se rappelle qu'à la fin de 1921 et en 1922 il y eut à ce sujet tout un mouvement qui aboutit à la conférence de Washington où les nations s'entendirent pour détruire plusieurs unités navales, — la plupart d'un type démodé ou trop coûteux — et pour suspendre l'exécution de certaines parties de leurs nouveaux programmes déjà établis sur le papier. Il y eut en fait une baisse apparente des budgets de guerre! — ainsi la Grande-Bretagne qui dépensa en 1921-1922 une somme de 405 millions pour sa marine réduisit ce budget à 340 millions pendant les douze derniers mois. Dans le même temps, les Etats-Unis, qui en avaient dépensé près de 426 millions en 1921-1922 en ont dépensé à peu près 320 millions. L'écart paraît sensible et sérieux. Au fond, ces deux pays, qui ont au vrai diminué leurs dépenses navales, ont par ailleurs entrepris dans le champ de la chimie militaire, si l'on peut dire, comme dans le domaine de l'aéronautique et de l'aviation, des recherches et l'exécution de programmes tels qu'ils y ont mis plus que l'écart entre les dépenses navales de 1922 et celles de 1925-1926. Au vrai, les nations se rendent compte qu'il y aura dans les guerres futures d'autres sortes de grands combats que ceux de la der-

L'enquête sur les douanes

M. Bisailon avait un entrepôt sous scellé au 3ème étage de l'immeuble des douanes

Le chef du service préventif gardait la les marchandises saisies par ses agents — Les acheteurs n'avaient qu'à donner un reçu pour avoir ces effets — Comment M. Bisailon prétend avoir éventé un complot des agents Fafard et MacDonald de la police fédérale contre Mlle Ethier — Le cas de Pauline Lortie et de Georgette St-Germain — Un espion qui reste inconnu

(Par Emile Benoist)

Ottawa, 25. — A l'enquête des douanes, les séances se suivent mais ne se ressemblent pas.

Autant celle de ce matin, avec la sortie de M. Paul Mercier contre M. Zéphirin Hébert et ensuite avec la confession générale de J.-H. Guéthier, ce fabricant de saucissons de Rock-Island, avait eu de ce piquant, autant celle de cet après-midi a été l'heureuse. Heureusement que les derniers quarts d'heure en ont été relevés par une brève déposition de Bisailon.

Quand on entend Brien, on a l'impression que Bisailon est déclassé comme première vedette. Quand Bisailon reparait, il reprend tous ses droits, incontestablement. Quant à Guéthier, il n'est plus dans la course. Me Calder et les membres du comité en ont tiré, ce matin, tout ce qu'ils voulaient.

C'est à propos de l'affaire de drogues Saint-Germain-Lortie que Bisailon a témoigné aujourd'hui. Il a nié et démenti à peu près tout ce que l'ex-sergent Hall, de la police fédérale, avait dit sur ce sujet dans un rapport de cette affaire. Il a encore donné le démenti, sur plusieurs points, à des témoins entendus par l'enquêteur Duncan, notamment le douanier Parizeau.

Bisailon prétend que certains agents de la police fédérale, les ex-agents Philippe Fafard et L. MacDonald, l'ex-sergent Hall, lui en voulaient, en voulaient aussi à d'autres personnes. Ils en voulaient à Bisailon parce qu'ils s'aperçurent qu'il pourrait intervenir pour les empêcher de monter un coup contre la sœur d'un pharmacien en vue, Mlle Ethier.

Bisailon prétend qu'il avait des doutes. Il invita Philippe Fafard, aujourd'hui au pénitencier, et l'agent MacDonald, à sa maison; il les fit boire et l'ivresse les rendit loquaces. Bisailon apprit alors qu'ils se proposaient de monter le complot contre Mlle Ethier. Les agents se vantaient d'avoir trouvé une victime d'importance, la good fish, qui ne pourrait s'exposer au dommage de la publicité. Bisailon avait eu soin d'amener un témoin chez lui et de le poster dans la chambre voisine de celle où se trouvaient les buveurs loquaces. Ce témoin articulait à remis à Bisailon un affidavit rapportant la conversation. L'affidavit est perçu du et Bisailon ne se rappelle même plus le nom de ce témoin. Bisailon a juré et juré cela, au moins deux ou trois fois. Me Calder, les enquêteurs ne s'en sont pas rappelés. Bisailon ne s'est pas rappelé le nom de son espion. Il n'a même pas voulu que l'on dise que cela était de l'espionnage, du mouchardage, un coup monté contre MacDonald et Fafard. C'était une simple manœuvre de protection, protection du public et en même temps protection de Bisailon lui-même et par lui-même.

Bisailon tenait Fafard et MacDonald pour de malhonnêtes gens. Il l'avait entendu dire; tout le monde le disait mais ça n'était que du ouï-dire. Bisailon a voulu avoir une preuve. Malheureusement cette preuve n'existe plus, l'affidavit est disparu et Bisailon — ce qui est de ne pas avoir de mémoire — ne peut se rappeler le nom de son témoin.

L'ORIGINE DE L'AFFAIRE

A l'automne de 1920, deux valises remplies de drogues narcotiques furent saisies au quai Victoria par les douaniers Parizeau et Giroux. Deux jeunes filles à qui ces valises appartenaient s'échappèrent. Elles furent arrêtées par la suite, au mois de décembre. C'étaient Pauline Lortie et Georgette Saint-Germain.

Au moment de la saisie Bisailon était au quai. Il vit les jeunes filles mais il n'intervint pas, la saisie étant celle de Giroux et de Parizeau, le service préventif n'ayant rien à y voir.

Me Philippe Monette, le premier témoin de l'après-midi, a raconté les faits de la cause. C'est lui qui fut chargé par le service fédéral d'hygiène de diriger les poursuites contre les deux femmes. Bisailon était témoin de la couronne. Le sergent Hall, dans son rapport préliminaire déclarait que Bisailon avait dit être au courant de cette affaire bien avant la saisie; qu'un médecin, un pharmacien et un avocat étaient intéressés dans cette contrebande de drogues; que Bisailon, quand on avait voulu l'interroger, avait dit qu'il avait dans sa poche assez de preuves pour rendre les coups à ceux qui voudraient le frapper.

Décès

JOYAL. — A Montréal, le 25 mai 1926, décédé à 36 ans, Maurice Joyal, fils de M. et Mme Amédée Joyal, (Frère Maurice, de la Congrégation de Sainte-Croix, assistant supérieur de l'école St-Joseph d'Hochelaga). Funérailles le jeudi 27. Le convoi funéraire partira du no 1866 rue Desjardins à 8 h. 30 du matin pour se rendre à l'église de la Nativité, Hochelaga, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Directeur de funérailles

Geo. VANDELAC

Service d'ambulance

Bélair 1203 70 Rachel Est

La Société Coopérative

DE FRAIS FUNÉRAIRES

Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires

EST 1235

642, RUE SAINT-CATHERINE EST

La voix du Pape

Encyclique "Rite expiatis" sur le 7^e centenaire de la mort de saint François d'Assise

(Suite d'hier)

UNE ESQUISSE DE LA SAINTE-TE DE FRANÇOIS

Pour illuminer la société que nous venons d'esquisser et la réformer d'après le modèle authentique de la sagesse évangélique, la Providence divine suscita saint François d'Assise et le fit resplendir comme le soleil, ainsi que le chantait Dante, en des vers qui reproduisent la phrase de Thomas de Celano: "Il rayonnait comme une étoile dans l'obscurité de la nuit et comme une aube étendue sur les ténèbres."

Adolescent à l'esprit vif et fertile, François aimait, comme on le rapporte, à se vêtir d'habits précieux, moelleux et agréables, il offrait à ses compagnons de somptueux banquets et parcourait les rues d'Assise avec des chants joyeux; on reconnaissait pourtant l'intégrité de ses mœurs, la pureté de ses discours et son mépris des richesses. A la suite de sa captivité à Pérouse et de l'épreuve de la maladie, il ressentit non sans étonnement un changement intérieur; néanmoins, comme pour s'échapper de l'emprise divine, il partit pour la Pouille, en quête de gestes héroïques. L'homme faisant, un avertissement divin lui ordonna nettement de s'en retourner à Assise, où il apprendrait la conduite à tenir.

Après une longue période de doutes, grâce à une inspiration divine et à un passage de l'Evangile qu'il entendit durant la messe et qui concernait la mission des apôtres, ainsi que leur genre de vie, il comprit qu'il devait vivre selon les prescriptions de l'Evangile et servir le Christ. Dès lors, il tendit à une très étroite union avec le Christ et à une ressemblance totale avec lui. "Toute l'attention de l'homme de Dieu, en public comme en particulier, se portait vers la croix du Seigneur; et dès les premiers temps où il commençait de lutter pour le crucifié, divers mystères de la croix brillèrent devant son esprit." (Thomas de Celano, *Tract. de mirac.*, no. 2) Par sa noblesse d'âme et sa générosité, il fut vraiment le bon soldat et chevalier du Christ. Pour ne différer en rien de son Maître, lui et ses disciples, il avait coutume, dans ses réflexions, de consulter le livre de l'Evangile comme un oracle; la Règle qu'il établit, il la composa d'après l'Evangile même, et la vie religieuse des siens il la calqua sur la vie apostolique. C'est pourquoi il inscrivit, au fronton de la Règle: "Voici la Règle et la vie des Frères Mineurs: c'est d'observer le saint Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (Règle des Frères Mineurs au début)."

SA PAUVRETE

Pour mieux pénétrer cette vérité, considérons, Vénérables Frères, le magnifique exemple des vertus les plus parfaites par l'exercice desquelles François se prépara à servir les desseins de la divine miséricorde et devint le digne ministre de la réforme publique.

Son zèle ardent pour la pauvreté évangélique, il est facile de l'imaginer, mais bien difficile de le décrire. Nul n'ignore que de son naturel il était enclin à secourir les pauvres. Au témoignage de saint Bonaventure, il était si plein de bonté que, "auditeur déjà attentif de l'Evangile", il avait décidé de ne jamais refuser l'aumône à un mendiant, surtout si celui-ci la demandait "pour l'amour de Dieu". (*Leg. Maj.*, c. I, no. 1). Mais la grâce mit le comble de la perfection aux dons de la nature. Ayant un jour rebuté un pauvre, il en ressentit un regret et, poussé par une inspiration divine, il se mit à la recherche du mendiant pour le soulager avec l'abondance de son cœur compatissant.

Un soir qu'au milieu d'une troupe de jeunes gens il parcourait, après un joyeux banquet, les rues de la ville en chantant, il s'arrêta soudain, ravi par une extrême douceur spirituelle; et, comme ses compagnons lui demandaient s'il rêvait à une fiancée, il répondit aussitôt avec passion que c'était exact, qu'il se proposait d'épouser la fiancée la plus noble, la plus riche et la plus belle du monde; il entendait par là la pauvreté ou la religion fondée principalement sur le culte de la pauvreté. Le Christ Seigneur qui, pour nous, se fit pauvre, alors qu'il était riche, pour nous enrichir par sa pauvreté (*II Cor.*, VIII, 9), lui enseigna en effet cette divine sagesse que jamais ne détruiront les inventions de la sagesse humaine et dont la sainte nouveauté peut à elle seule restaurer toutes choses. Jésus lui avait dit: "Bienheureux les pauvres en esprit" (*Matt.*, V, 3). Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans les cieux; puis viens et suis-moi." (*Matt.*, XIX, 21).

Cette pauvreté, qui consistait dans le détachement volontaire et scrupuleux de toutes choses sous l'inspiration du Saint-Esprit et qui s'opposait diamétralement au réconfortement involontaire, morose et ostentatoire des anciens philosophes, saint François l'embrassa si cordialement qu'il l'appela avec un affectueux respect sa dame, sa mère, son épouse. Saint Bonaventure écrivait à ce sujet: "Personne ne convoitait l'or autant que lui la pauvreté, et nul ne veilla sur un trésor avec autant de sollicitude qu'il ne le fit sur la perle évangélique." (*Leg. Maj.*, c. VII). Et lui-même, dans la règle de son Ordre, lorsqu'il recommande et ordonne aux siens l'exercice très particulier de cette vertu, il montre clairement combien il l'estimait et l'aimait en ces paroles: "Telle est la sublimité de cette très haute pauvreté qui vous établit, mes bien chers Frères, héritiers et rois du royaume des cieux; elle vous rend pauvres de biens, mais vous élève aux plus hautes vertus. Qu'elle soit votre portion; attachez-vous complètement à elle; au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne veuillez jamais rien posséder d'autre sous le ciel." (Règle des Frères Mineurs, c. VI).

François aimait surtout la pauvreté parce qu'il la considérait comme la familiarité de la Mère de Dieu et que le Christ Jésus l'avait appelée près de lui sur le bois de la croix plutôt comme une épouse que comme une familiarité. Mais les hommes l'avaient ensuite dédaignée et le monde la tenait pour une compagnie très dure et très importune. A ces pensées, il éclatait en larmes et en gémissements. Qui ne se laisserait ému par le spectacle émouvant de cet homme que l'amour de la pauvreté faisait regarder comme un fou par ses anciens compagnons de plaisir et par beaucoup d'autres? Que dire de l'admiration toujours croissante que ce grand amant de la pauvreté suscita chez la postérité, même chez des personnes totalement étrangères à l'intelligence et de la pratique de la perfection évangélique, et qu'il suscita encore chez les hommes de notre époque? L'Alighieri précéda ce cortège de la postérité dans son chant sur les fiançailles entre François et la Pauvreté, oeuvre où l'on ne sait quoi admirer le plus, la sublimité et l'élevation des pensées ou la douceur et la beauté du poème. (*Paradis*, XI).

(La suite demain)

L'état financier des chemins de fer Nationaux

(Suite de la première page)

supérieure à l'augmentation annuelle des charges fixes. Alors que l'augmentation annuelle des recettes d'exploitation atteint le total de 68 millions, comme nous l'avons vu, l'augmentation annuelle des charges fixes ne s'est élevée qu'à 26 millions en tout ou à 40 millions de moins.

"Il y a un an, le parlement fut invité à voter 50 millions pour contrebalancer les dépenses et les dettes du chemin de fer National du Canada durant 1925 et 1926. A cette époque l'avenir immédiat du réseau n'était pas très brillant; cependant de ces 50 millions, le gouvernement ne fut obligé de déboursier que 10 millions et il n'y a pas eu d'émissions de débentures garanties ou autres. Cette amélioration semble avoir été rendue possible par un certain nombre de circonstances. Le chemin de fer lui-même a pu rencontrer 80% de ses intérêts. Rien ne prouve mieux peut-être la rapide amélioration de l'état de nos chemins de fer que la nécessité où se trouve un ministre des chemins de fer d'expliquer pourquoi 40 millions de dollars votés n'ont pas été employés. C'est une tâche beaucoup plus agréable que d'être obligé d'expliquer pourquoi les chemins de fer auraient eu besoin de 40 millions de plus que la somme votée.

PREVISIONS POUR 1926-27

Les prévisions budgétaires pour la présente année fiscale, 1926-27, s'élèvent à 31 millions ainsi répartis:

Intérêt sur la dette fondée et autre	\$36,540,598.34
Intérêts garantis du Grand Tronc Pacifique	1,108,000.00
Paiements au fonds d'amortissement	165,133.33
Paiements de capital sur équipement	7,397,400.00
G. T. R. obligations garanties à p. c.	2,433,333.33
Retrait d'obligations, capital	808,000.00

TRAFFIC PLUS DENSE

"Nous entendons de temps à autre formuler des suggestions sur le moyen de remédier à nos problèmes ferroviaires. Selon moi, la solution réside dans un trafic plus dense. Il faut se rappeler qu'en tant que le Canadien National est concerné, nous avons plusieurs mille milles de chemin de fer de colonisation. Ils sont nécessaires au développement du pays, mais ils rongent les bilans généralement bons des vieux réseaux. Une plus grande population amènera un plus grand trafic là où on en a le plus

besoin et lorsque nous aurons des villages et des villes prospères pour alimenter nos lignes de colonisation le "maigre" du réseau national n'absorbera plus autant du "gras". Le président du chemin de fer National du Canada, m'a récemment informé que durant les quatre premiers mois de 1926, 40,924 voyageurs sont débarqués à Halifax, St-Jean et Québec. L'an dernier, il en est arrivé 24,162 durant la même période. L'augmentation est donc de 69 pour cent et l'amélioration de ce chef est apparente.

"Dans les circonstances, nous pouvons nous féliciter de ce que les demandes du réseau aillent en diminuant et au lieu de nous aveugler de poussière en nous tenant à l'arrière du wagon-observatoire pour regarder le passé qui s'estompe au loin, il est beaucoup mieux de regarder en avant avec une certaine confiance dans l'avenir immédiat. On désire surtout que le réseau fasse ses frais à même ses propres recettes et d'après des tarifs justes pour toutes les industries du Canada et toutes les parties du pays. Voilà le but et je suis assez optimiste pour croire que nous pouvons l'atteindre si nous ne faisons rien pour nous en éloigner.

Nous ne devons pas oublier en étudiant la question des tarifs ferroviaires et la capitalisation de nos chemins de fer que les deux questions ont une relation. Appelez-le comme vous voulez il ne servira rien d'effacer ou de suspendre les obligations envers le gouvernement si en même temps, nous imposons au Chemin de fer un système de tarifs non économiques qui, en augmentant le Canadien National est concerné, aura pour résultat d'ajouter des charges au gouvernement, charges susceptibles d'être aussi effacées plus tard.

UNE REQUETE

"Le président nous informe que l'an dernier on a entrepris une enquête sur l'armature financière de la compagnie et que l'on espère pouvoir présenter au cours de l'an-

Commencez la Collection d'un Service de Toilette pour la Mariée



Téléphone Est 9470

Scott's BOUSQUET FRERES

479 EST RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

L'ambre-ivoire et la nacre-ivoire, gracieux et artistiques, sont le dernier cri en fait d'objets de toilette. Vous pouvez commencer la collection par la brosse, le peigne et le miroir. Par la suite, la mariée pourrait compléter le service pièce à pièce. Même le service complet est à prix abordable — 13 pièces, dans un riche écrin, pour \$50.00.

née un projet définitif tendant à mettre les finances de la compagnie sur une base sûre et permanente. La tâche est grande en raison du caractère complexe des documents.

"Ce qu'il faut c'est un arrangement du capital qui simplifiera les méthodes de finances et de comptabilité, par conséquent plus économique, et qui réduira le fardeau imposé au réseau national par son héritage de l'administration privée. L'on peut vraiment se demander s'il est humainement possible pour des administrateurs de chemin de fer de vendre tous les emprunts considérés qui finiraient par écraser les premiers propriétaires. Mon prédécesseur, après avoir acquis une expérience considérable du problème, disait l'an dernier: "Dans les conditions actuelles —

et je ne veux effrayer personne en le disant — avec cette masse de complications que personne ne peut débrouiller, le Chemin de fer national du Canada ne peut sous aucune administration rencontrer les charges fixes si nous tenons compte des montants avancés par le gouvernement. Le peuple canadien ne pourrait payer les tarifs qui seraient assez élevés pour rencontrer ces charges avec l'arrangement actuel."

"Le but poursuivi par la présente enquête est un arrangement du capital proportionné aux recettes possibles de la compagnie."

AUJOURD'HUI:

Le Devoir commence la publication d'un nouveau feuilleton.



Brassée à votre goût

IL est facile de comprendre pourquoi la DOW OLD STOCK ALE est si populaire...

DOW met dans la Old Stock Ale la force et la qualité supérieure que vous désirez dans la bière que vous buvez.

Puis, pour vous plaire davantage, il est donné à cette bière Old Stock Ale la parfaite et riche saveur qui satisfait tant. C'est là le secret de sa popularité

La superbe brasserie que l'on vient de terminer est un hommage rendu à la popularité des Bières Dow. Elle a été construite pour répondre à la demande sans cesse grandissante pour un bière parfaite sous tous les rapports.

DOW



Old Stock Ale
mûrie à point

Prime par la Force et par la Qualité

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

L'enquête sur les douanes

Les livres de la "Dominion Distilleries" paraissent truqués

Les documents produits ne semblent pas des originaux — Comptabilité très embrouillée — M. W.-J. Hushion faisait d'importantes transactions en marge de son commerce de grain

Ottawa, 26, (D.N.C.) — Le comité des douanes aborde, ce matin, le cas de la Dominion Distilleries. La société de comptables Clarkson, Gordon and Dilworth présente un rapport qui révèle des choses étonnantes, notamment un faux relativement à une transaction de \$25,000. Les comptables déclarent que les livres de la Dominion Distilleries sont mal tenus. Il y a des corrections, des rectifications, des ajouts si bien que la comptabilité, sinon frauduleuse, est au moins trompeuse, très trompeuse. Dans les livres, 82 pages seraient disparues. La comptabilité de la Dominion Distilleries ne donne pas une idée exacte de ses affaires et de ses transactions. Les rapports des assemblées du Conseil d'administration étaient tenus sur des feuilles volantes. Depuis l'organisation de la compagnie, les actionnaires ne se sont pas réunis une seule fois. Plusieurs des livres déposés devant le Comité ne sont pas les originaux.

M. Lomax, un expert en écriture, déclare que ces livres ont été écrits il y a que quelques semaines. La copie a été bâclée si vite que de nombreuses erreurs s'y sont glissées. Par exemple une transaction de \$75,000 a été omise. Le livre de banque ne correspond pas au bilan. Les sept premières pages d'un livre avaient été collées de façon qu'il n'était plus possible de les ouvrir. On a réussi cependant à enlever la colle. Sur ces pages étaient inscrites des transactions d'alcool qui n'ont pas été transportées dans les copies. Les déclarations de l'état financier ne correspondaient pas aux chiffres dans les livres. Des chiffres ont été omis; d'autres ont été enlevés.

Le président de la compagnie, M. Léo George, a prétendu que cela était dû à la négligence d'un comptable qui a quitté le pays. La Dominion Distilleries a été fondée en 1923. Elle a vendu depuis pour \$3,209,972 de boissons et alcools. De cet argent il n'a pas été tenu un compte bien strict. A la Banque de Montréal les dépôts étaient au nom de M. G. A. George. C'était un compte personnel sans aucun contrôle par la compagnie. Les vérificateurs notent que tous les droits de douane ont été payés sur les importations d'alcool. La compagnie a commencé à distiller en 1924. Elle a importé 13,536 gallons d'alcool, acquittant des droits sur \$1,822 gallons. Elle doit donc encore les droits sur 5,353 gallons, gardés à l'entrepôt des douanes à Montréal.

La compagnie a payé les droits d'accise sur 100,547 caisses d'alcool et sur 11 barils d'alcool, valant \$2,666,301. Le tout a été acheté de Hiram Walker and Sons, de Walkerville, Ontario.

De l'alcool dénaté, la compagnie disposait très irrégulièrement. Les comptables croient que l'on a voulu éviter les droits d'accise sur \$2,909 gallons, soit \$769,396. La taxe de vente non plus n'aurait pas été acquittée au total de \$11,690.

Des rapports incomplets auraient été faits au gouvernement afin d'éviter la taxe de vente. Le gouvernement aurait ainsi perdu \$27,446. Les comptables du Comité n'ont pu obtenir certaines informations à cause de l'absence de M. G. A. George et du comptable Nicol.

Il n'est pas constaté le paiement de l'impôt sur le revenu, la compagnie ayant toujours fait rapport au secrétaire d'Etat.

LES ACTIONNAIRES

La compagnie a commencé ses opérations en 1923 elle avait été constituée en 1909, au capital-actions de \$50,000. L'actionnaires ont toujours été: L. George, président; G.-A. George, vice-président; D. M. George, James Cooper, W.-J. Hushion, directeurs; J.-P. Bulger, secrétaire-trésorier; J.-H. Dillon, avocat.

La compagnie a absorbé la succession de M. W. George, de Montréal. Les livres ne datent que de mai 1921.

Les comptables du comité trouvent que les affaires de la compagnie sont très compliquées. Un livre noir, parmi les papiers personnels de M. G. A. George, a permis plusieurs constatations.

Des ventes d'alcool ont été faites à un nommé Jones (rapport incomplet), pour une somme de \$49,018, du 5 juillet au 28 août 1921. Quatorze chèques pour payer cet alcool sont signés W.-J. Hushion.

Un état incomplet au nom de J.-A. Smith, paraît être une copie du compte précédent de Jones.

Il y a aussi un état au nom de James Cooper, St-John.

Un autre état sous la rubrique "James Cooper Distillery, orders" comporte 32 commandes pour un total de 5,835 caisses.

Deux autres états sous les rubriques "H. Walker, Kegs" et "H. Walker, cases", indiquent une somme totale de \$97,569.

Un état porte la rubrique "J. C. Canadian Reys, St John".

COMPTABILITE EMBROUILLEE

Les opérations de banque de la compagnie sont tellement compliquées que les comptables n'ont pu s'y retrouver. Toutes les recettes étaient déposées au nom de G. A. George. Celui-ci a fait, à mémo

L'enquête scolaire

LA COMMISSION GOUVERNEMENTALE A SIEGE CE MATIN. — LE CAS DE L'ECOLE DE LA RUE ALBERT. — A MONTRÉAL, 15,000 ENFANTS SONT SANS ECOLES CONVENABLES

La Commission d'enquête sur la situation scolaire à Montréal a siégé ce matin à l'Ecole Technique, rue Sherbrooke ouest, sous la présidence de sir Lomer Gouin. Etaient présents, les commissaires Gaspard Des Serres, Victor Doré, L. A. Lavallée, Alfred Leduc, M. Edouard Montpetit, secrétaire de la commission d'enquête et M. Cusson, sténographe.

Le commissaire Lavallée a longuement interrogé M. Aimé Lafontaine, secrétaire de la Commission des écoles catholiques sur les fonctions de conseil de districts de la Commission. M. Lafontaine a aussi déposé devant la commission des rapports demandés aux séances précédentes de la commission d'enquête sur l'administration financière des deniers de la Commission scolaire. A une question de M. Lavallée, il a répondu que la Commission a sous sa juridiction trois classes d'écoles. Celles qui lui appartiennent en nue propriété. Celles qu'elle loue des communautés religieuses et enfin les classes de fortune, établies dans des logis privés ou des magasins pour les enfants qui ne peuvent recevoir M. Lafontaine dressera une carte de Montréal montrant l'emplacement des différentes écoles sous le contrôle de la Commission scolaire. Il produit aussi un état comparatif des frais d'administration de la Commission scolaire de 1916-1917 et de 1925-26. M. Lavallée a aussi demandé et obtenu que M. Lafontaine dépose devant la Commission un état de toutes les allocations faites par la Commission scolaire aux colonies de vacances ou associations, entre autres l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse.

La Commission scolaire a fait deux allocations de \$3,000 chacune à la colonie des grèves, l'une en 1925 et une autre cette année. M. Lavallée a demandé une liste des noms des enfants qui sont allés aux grèves vers 1912 et aussi le nom des parents des enfants. M. Lafontaine devra aussi donner un état de toutes les allocations faites par la Commission depuis qu'elle existe.

M. Lafontaine dépose ensuite sur la table une classe de documents concernant l'école de la rue Albert à Sainte-Cunégonde. Sir Lomer Gouin veut savoir de M. Lafontaine combien la population de Montréal a demandé d'écoles à la commission. M. Lafontaine ne sait pas le nombre d'écoles demandées mais il sait que le montant d'argent nécessaire à la construction d'écoles se chiffre à \$5,000,000. Il y a actuellement à Montréal 15,000 enfants sans abris scolaires convenables, mais la même situation existe dans la plupart des grandes villes du continent, entre autres Toronto, où le même problème se fait sentir intensément.

M. Ludger Hamelin témoigne ensuite au sujet de l'école de la rue Albert, à Sainte-Cunégonde. Il est d'opinion que cette école n'a besoin que de réparations et de nettoyage et qu'elle pourrait ensuite très bien servir pour fins scolaires. On pourrait aussi, selon lui, construire très facilement une résidence pour les sœurs sur le terrain de l'école.

M. Anthime Desjardins se dit encore prêt à mettre l'école de la rue Albert dans de très bonnes conditions d'habitation pour une somme approximative de \$15,000 et il est prêt à garantir ses travaux. La maison est en outre très solide, mais simplement dans un état de malpropreté tellement inconcevable qu'il est presque incroyable que des êtres humains puissent avoir toléré cet état de choses depuis dix ans sans faire aucun nettoyage.

La commission délibère ensuite et s'ajourne au mercredi, 2 juin, à dix heures.

Mort du curé de Saint-Tite
Grand'Mère, 26 (D.N.C.) — Hier soir, à 8 h. 50, est décédé à St-Tite, comté Champlain, M. le chanoine J.-Baptiste Grenier, curé des suites d'une congestion des poudres. Le défunt était malade depuis lundi.

Les funérailles auront lieu à St-Tite samedi, le 29 mai prochain. M. le chanoine Grenier était né à Louiseville, Maskinongé, le 25 octobre 1851, du mariage de Joseph Grenier et d'Angélique Vanasse. Il fit ses études au séminaire de Nicolet et fut ordonné prêtre par Mgr Fabre, aux Trois-Rivières, le 24 septembre 1876. Vicaire à Valmont (Mont-Carmel), de 1876 à 1880, curé de St-Tite où il a fondé un couvent en 1891. Depuis 1880, curé de St-Tite où il a fondé un couvent en 1891, tenu par les Sœurs de la Providence, et un collège en 1897, tenu par les Frères de Saint-Gabriel. Il avait été nommé chanoine honoraire par S. G. Mgr Cloutier, il y a une dizaine d'années.

Délégué au congrès des notaires de France
Le grand congrès des notaires de France se tiendra à Nantes, du 21 au 24 juin, et la Chambre des notaires de la province de Québec a été invitée à être représentée à ce congrès.

M. le notaire Octave Roy, de Québec, la représentera.

Le 13 juillet examens du notariat
La session générale annuelle de la Chambre des notaires aura lieu le 13 juillet à Montréal.

DES REMARQUES DU JUGE WILSON

AUX PROCUREURS DE LA COURONNE AU SUJET D'UNE CAUSE DE VIOLE

M. le juge Wilson, président de la Cour d'assises, a fait de sévères remarques, hier après-midi, sur la façon dont les procureurs de la couronne préparent les causes. Il s'agissait de la cause d'Alfred Boire, contre lequel, selon l'opinion du juge Wilson, il y avait une cause complète, claire et précise, de viol. Cependant, la plainte, on ne sait pour quelle raison, a été réduite à une plainte pour séduction. Il n'y avait aucun doute quant à la culpabilité de Boire sur l'accusation de viol, mais aucune preuve pour l'offense de séduction. Le jury a été en conséquence forcé de trouver l'accusé coupable sur accusation d'assaut indecent qui ne comporte comme maximum de peine que deux ans de pénitencier et le fouet.

Le juge Wilson, s'adressant à M. A. MacMaster, premier procureur de la couronne, a caractérisé l'affaire comme un désastre pour la justice. "Il y a huit procureurs de la couronne à Montréal, et sûrement ce dernier devrait étudier immédiatement les causes qui doivent venir devant eux, soigneusement, et on éviterait la répétition de pareilles choses. On a fait beaucoup de critiques à ce sujet et l'on a dit que les juges émettaient sur la besogne de la Couronne. Mais j'ai à faire moi-même avant tout.

Me MacMaster a déclaré qu'il ne pouvait comprendre pourquoi la plainte originale avait été réduite. "Pour moi, reprend le juge Wilson, je comprends. C'est la cause la plus claire de viol que j'aie jamais vue; mais la cause n'a pas été étudiée et suivie comme elle devait l'être."

Feu le R. F. Maurice

L'ASSISTANT-SUPERIEUR DE L'ECOLE SAINT-JOSEPH D'HOCHELA EST MORT LA NUIT DERNIERE A L'HOTEL-DIEU

Le R. F. Maurice, de la communauté de Sainte-Croix, assistant-superieur à l'école Saint-Joseph, est décédé la nuit dernière à l'Hôtel-Dieu des suites d'une opération chirurgicale. Il était âgé de 36 ans, le révérend Frère Maurice, né Maurice Jovay, était le fils de M. et Mme Amédée Jovay de Saint-Aimé de Richelieu. Il était entré en communauté en 1905 et avait enseigné durant 19 ans, en particulier au collège Notre-Dame, au collège Saint-Césaire, de Rouville, à l'école Baril et à l'école Saint-Joseph d'Hoche-la.

Il laisse dans le deuil ses parents M. et Mme Amédée Jovay, trois frères et une sœur, les Frères Marius, Hubert et Louis-Marie, de la communauté de Sainte-Croix, et deux frères laïcs: MM. Hyacinthe et Romuald Jovay, une sœur, la révérende Sœur Marie-Hélène, de la communauté de Marie, à Saint-Hyacinthe, et deux autres sœurs, Mmes Noëlla et Marie-Aimée Jovay; deux belles-sœurs, Mmes Hyacinthe et Romuald Jovay.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église de la Nativité, à 9 heures.

Une conférence de M. Sauvé

Les membres du club Cartier-MacDonald recevront, demain soir, M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition provinciale, qui a été invité à y faire une conférence. M. Sauvé y traitera une question d'actualité. Les amis du chef de l'Opposition, de Montréal comme de l'extérieur, ont déjà manifesté leur intention d'être présents. La conférence sera sous la présidence de M. Félix Desrosiers.

Le congrès des manufacturiers à Toronto

Entre cent et deux cents des principaux hommes d'affaires de Montréal assisteront à la 55ème réunion annuelle de l'Association des manufacturiers canadiens, qui aura lieu à l'Hotel Queens, à Toronto, les 8, 9 et 10 juin prochains. Il y aura des facilités spéciales pour les trains Montréal-Toronto.

Il aura des séances pendant les trois jours et le congrès se terminera par un dîner. Les officiers pour le prochain terme seront choisis au cours de ce congrès.

Nouveau greffier de la cour du recorder

M. A.-E. Bienvenu, assistant-greffier à la Cour du recorder, a été promu par le comité exécutif à la position de chef de bureau, au greffier de cette Cour, en remplacement de M. Hector Bolduc, décédé. M. Bienvenu est à l'emploi de la cour depuis plus de vingt ans.

M. Martin ira à Philadelphie

Samedi, en compagnie de M. Etienne Gauthier, greffier de la ville, le maire Martin partira pour Philadelphie, assister aux fêtes du 150ème anniversaire de l'indépendance américaine.

AUJOURD'HUI: Le Devoir commence la publication d'un nouveau feuilleton.

Les écoles de Montréal

LES VOYAGEURS DE COMMERCE ENTREPRENNENT UNE CAMPAGNE CONTRE LE BLASPHEME DANS LES ECOLES — L'ETIQUETTE DES SYNDICATS CATHOLIQUES — UNE REQUETE DE L'ASSOCIATION DU BIEN-ETRE DE LA JEUNESSE

Le bureau central de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal a tenu hier après-midi, sa séance régulière à l'Académie du Plateau.

Mgr Donnelly présidait, en l'absence du juge Lafontaine, assisté de Mgr Piette, de MM. J.-V. Desautels, Donat Raymond, A.-W. Patenaude, le juge Amédée Monet, M. Aimé Lafontaine, secrétaire et H. Vincent, assistant-trésorier.

LE BIEN-ETRE DE LA JEUNESSE

Trois délégations se sont présentées devant la commission. La première, celle du Bien-Etre de la Jeunesse représentée par MM. Emile Pigeon, président, Roméo Casson, vice-président, Henry-L. Auger, directeur, et Arthur Couture, secrétaire, a demandé une subvention de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse pour mission de faire des arbres de Noël pour les petits, ceux qui sont dans les hôpitaux, les institutions de charité, tous les petits orphelins qui n'ont plus de parents, et les petits qui n'ont pu avoir d'étrences.

Les recettes de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse sont de \$9,000 plus une subvention de \$900 de la part de la ville de Montréal et les profits d'une journée de tag day qui rapporte \$3,000 mais dont il faut déduire une forte partie pour les frais, et enfin \$2,000 de recettes brutes diverses, données par des conférences, dons, et dont il faut aussi déduire un montant de frais appréciable. La commission scolaire, il y a plusieurs années donnait annuellement \$500 pour cette oeuvre. Il y a trois ans, les déficits étant lourds, la commission avait ajourné les requêtes à trois ans.

Mgr Piette a déclaré que la Commission estimait beaucoup l'oeuvre, mais la Commission se trouve dans une grande pénurie d'argent, et pour des besoins de \$8,000,000 elle a obtenu \$600,000. Toutefois, pour donner un gage de sympathie tangible de la commission, il propose que l'on vote cent dollars pour l'Association.

L'Association du Bien-Etre de la Jeunesse possède au Bout de l'île des chalets où chaque jour de la semaine, des groupes d'écoliers sous la surveillance de leurs professeurs vont prendre l'air et s'amuser. L'an dernier un orage a battu la toiture et causé des dommages d'un million de dollars. En plus, le tag day rapporte plus que les dépenses, les enfants n'ayant pas répondu suffisamment à l'appel de coopération qui leur avait été demandé.

La proposition est accordée à l'unanimité. M. A. W. Patenaude avait proposé de faire imprimer des timbres de propagande que vendraient les enfants des écoles. Mais Mgr Piette fait remarquer que ce serait introduire une coutume dangereuse et qui pourrait prêter à des critiques. L'on pourrait accuser la Commission de profiter de la réunion des enfants pour fins éducatives pour les charger d'imposer aux parents des taxes d'une obligation quasi morale.

CONTRE LE BLASPHEME
La seconde délégation était celle de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce représentée par M. R. Baudet.

La Commission scolaire a donné à la maison Hermann, un contrat pour l'impression de 1,500,000 cahiers scolaires.

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce a demandé depuis plusieurs années une grande campagne contre le blasphème dans tous les domaines de la vie publique et privée. Sur suggestion du cercle de Hull, l'an dernier, les voyageurs ont demandé à diverses institutions enseignantes de faire imprimer sur la couverture des cahiers et de certains manuels, l'image du Sacré-Coeur de Montmartre avec une inscription contre le blasphème. L'Association demande à la Commission scolaire d'entrer dans cette campagne contre le blasphème par ce moyen.

Les commissaires ont adopté la suggestion comme une excellente mesure, étant donné qu'elle a plus de chances d'efficacité en s'adressant aux enfants de toutes les classes. L'image du Sacré-Coeur qui est d'ailleurs fort belle, portera au bas comme devise: "Combattez le blasphème". La demande a été accordée à l'unanimité.

L'ETIQUETTE DES SYNDICATS CATHOLIQUES

La troisième délégation était celle des syndicats catholiques nationaux, et plus spécialement de la Fédération catholique des imprimeurs, et du Conseil central des Syndicats catholiques et nationaux. MM. les abbé Boileau et Armand Perrier, respectivement aumônier

Le congrès de Chicago

Hâtez-vous! Hâtez-vous!

Les billets qui ne seront pas acquittés samedi seront remis aux nouveaux candidats — Pour la traversée de la frontière

Le mot d'ordre est toujours le même: Pressez-vous! Et chaque jour qui passe le rend, si l'on peut dire, plus pressant. Car, notez-le bien, il faudra partir le dix-huit juin, et d'ici au dix-huit juin, combien de jours reste-t-il?

Aux bureaux du Devoir, tout marche à pleine vapeur: il s'agit de boucler en temps, de voir aux mille et un petits détails qui assureront la tranquillité des voyageurs, de parer à l'avance à toutes les difficultés qui peuvent surgir dans un voyage aussi compliqué.

Le temps nous contraint à déclarer que tous les inscrits (sauf les cas où il a été pris des dispositions spéciales) qui n'auront pas samedi réglé en entier le prix de leur voyage ne pourront compter sur leurs billets.

Les places retenues et qui n'auront pas été acquittées seront alors à la disposition des nouveaux candidats.

Que tous ceux qui ont jusqu'ici tardé se hâtent aussi, s'ils veulent faire le voyage, de signifier leur intention. Le nombre des billets reste forcément limité.

POUR LA TRAVERSEE DE LA FRONTIERE

Nous avions promis à nos pèlerins de faire pour eux les démarches relatives à la traversée de la frontière.

Nous avons communiqué avec les autorités de l'immigration américaine qui nous ont conseillé la manière de procéder suivante. Tous les citoyens canadiens par naturalisation devront porter leur certificat de naturalisation. Tous les citoyens canadiens de naissance feront bien de se munir d'un mot de leur paroisse ou de son remplaçant indiquant qu'ils se rendent aux Etats-Unis pour assister au congrès de Chicago et n'ont pas

général des syndicats et aumônier de la Fédération catholique des imprimeurs, ont demandé aux commissaires le droit d'apposer sur le verso des 1,500,000 cahiers achetés par la Commission, l'étiquette de fabrique des syndicats catholiques et nationaux. Cette requête porte aussi sur tous les livres de classe et cahiers qui seront achetés à l'avenir, à supposer que des difficultés légales surgissent à propos des 1,500,000 cahiers vu que les clauses du contrat en sont déjà arrêtées.

M. l'abbé Boileau a exposé que cette étiquette donnera aux syndicats la faculté d'exiger des patrons imprimeurs qu'ils paient à leurs employés les salaires imposés par les syndicats.

M. l'abbé Perrier signale que cette étiquette aura pour conséquence d'assurer à nos ouvriers canadiens-français une plus juste part dans les travaux d'imprimerie qui leur reviennent. C'est ainsi par exemple, que le petit catéchisme de Québec est imprimé dans une boutique protestante, et beaucoup d'autres livres qui servent à l'instruction dans la province. De nombreuses institutions ont accepté l'initiative proposée qui a amené un grand surplus d'ouvrage à nos ouvriers en imprimerie canadiens-français.

Les commissaires ont référé la question au comité général, sans plus de discussion. La délégation comprenait en outre M. Gérard Tremblay, secrétaire général des Syndicats, et MM. J. Comeau, J.-B. Bétielle et J.-A. Daigneault.

PRISES D'AIR

Une compagnie a proposé ensuite d'installer des appareils de prise d'air pour les fournaises des écoles, mis par l'électricité et qui assureraient à la fournaise la juste quantité d'oxygène voulue, augmentant ainsi la capacité calorifique du charbon, comme rendement. La question est référée au comité des finances pour étude.

L'Association des marchands de bois a offert d'organiser un concours parmi les élèves portant sur le sujet: "Pourquoi chercher à devenir propriétaire", les prix devant être fixés ultérieurement au cas où la Commission s'y intéresserait. La question a été référée au comité général.

Les professeurs de la Commission ont signé une requête exprimant le vœu que l'on incorpore les professeurs diplômés pour l'enseignement dans la province et que la Commission scolaire de Montréal donne à des professeurs portant ces emplois le droit exclusif aux emplois administratifs dans la Commission.

LE PENSIONNAT ST-BASILE

Les commissaires ont discuté la location du pensionnat Saint-Basile, rue Mont-Royal est, près de la rue St-Hubert. Ce pensionnat est la propriété des sœurs de Sainte-Croix, et il est maintenant désaffecté comme pensionnat. Le Père Lault, curé de la nouvelle paroisse du Très Saint Sacrement, avait proposé à la dernière réunion de la Commission de louer le local pour en faire des classes.

M. A.-W. Patenaude a été chargé d'enquêter avec M. J.-P. Labarre, directeur secrétaire des écoles du district nord. Les Sœurs de Sainte-Croix veulent continuer à demeurer dans cette maison, mais elles consentent à louer la majeure partie du local, capable de contenir 24 classes, plus deux grandes salles de récréation. Les sœurs seraient séparées de l'école par un mur de fermeture dans les couloirs, elles auraient leur propre système de chauffage, et l'école, le sien. Elles

l'intention de s'y établir. Ce document doit être anglais, car la langue anglaise est la langue officielle chez nos voisins comme on le sait. Voici d'ailleurs une formule que les voyageurs feront bien de transcrire sur un papier plus fort avec soin, et de le faire signer par le curé en le priant d'apposer, si possible, le sceau de la paroisse.

Date.....
I hereby certify that the bearer Mr. (1).....
my parishioner was born in Canada and is entering the United States to attend the Eucharistic Congress in Chicago with no intention of remaining in the United States.
Signature (2).....
Parish priest of (3).....
Town (4).....

(1) Nom du voyageur;
(2) Signature du curé;
(3) Nom de la paroisse;
(4) Nom de l'endroit.
Les citoyens par naturalisation se munissent en plus de cette lettre, de leurs certificats de naturalisation.

Les citoyens américains voyageant avec nous pourront se servir de la même formule que les Canadiens en indiquant s'ils sont citoyens américains par naissance "born in the United States". Ils pourront aussi se munir de leur certificat de naturalisation s'ils sont citoyens américains par naturalisation.

Toutes ces précautions sont l'huile de la voyage pour en assurer le fonctionnement parfait avec le minimum d'ennuis.

REMISES ET RENSEIGNEMENTS

Toutes les remises doivent être faites, tous les renseignements doivent être demandés au Devoir, Voyage, 336, rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone Main 7460).

laisseraient dans l'école pour fins d'enseignement, leur musée, leur salle de physique, les salles de dessin, le laboratoire de chimie, les salles de piano avec 15 pianos. Le coût de location reviendrait en somme à \$30 par classe par mois, ce qui est le prix courant pour toutes les classes. La question sera reprise plus tard et les négociations vont continuer pendant ce temps.

La commission du district est demandée de construire une résidence pour les religieux qui enseignent à l'école St-Pierre-Claver. Le bureau central a déjà voté \$50,000 pour cette résidence, mais il s'agit d'en choisir l'emplacement, soit rue Gifford, soit rue Bordeaux. La question est référée au comité des travaux.

L'opérette

LE "JOLI VOYAGE"

Sur une histoire tenue enquadrant de épisodes drôles pour l'élève en trois actes, Victor Jacobi a tressé une musique tour à tour viennoise ou américaine, toute la langue des valse straussiennes et le déhanchement des syncopes longues du pré-jazz, qui se fond en une oeuvre folle et amusante, élégante et spirituelle, jouée par la Société d'Opérette avec humour et entrain.

La Société ne pouvait faire un meilleur choix, pour le point final de sa troisième saison, que le Joli Voyage, et l'auditoire s'y est intéressé au point que le deuxième acte se terminant à minuit moins vingt-cinq, on n'a pas vu l'exode général des gens pressés de prendre le tramway. Il suffirait de quelques coupures au premier acte, très long, pour finir en temps raisonnable.

L'exécution, moins brillante que celle de l'oeuvre précédente qui demeure ce que la société a fait de meilleur, n'en a pas moins été remarquable. A signaler un début charmant, celui de Mlle Hade, qui n'était jusqu'ici connue que pour sa direction des danses et qui a abordé le premier rôle avec une voix jolie, une tenue distinguée.

Une certaine timidité qui s'est manifestée seulement par un peu de réserve disparaîtra vite chez elle. A ses côtés, M. Fournier de Bellevue, avec sa voix tout en or, encore un peu raide de geste, mais si expressivement chaleureux dans son chant, a partagé avec succès, Mlle Fabiola Poirier dans un rôle pittoresque qui ne sert qu'à étoffer la partie chantée et Mme Eliza Gareau en soubrette accorte aux attitudes de poupée vivante, oh combien! ont été excellentes et Mme Suzanne de la Gendronnière est bien gentille.

Les rôles d'hommes, tenus par M. Honoré Vaillancourt, M. Marcel Noël, comique né, toujours nouveau dans ses trouvailles, M. Honoré Lefebvre, M. Hercule Laviole, M. Loiseleur, ont été comme à leur habitude excellents.

Les chœurs, qui sont d'une belle sonorité, sont comme toujours à point et l'orchestre à part de très rares hésitations progresse tous les jours.

L'oeuvre n'est pas d'une mise au point facile et la troupe n'en a que plus de mérite à pouvoir en donner une interprétation semblable à celle d'hier. M. Vaillancourt, toujours si bon en scène, n'en mérite que plus la louange, puisqu'il lui est dû le progrès de la société.

Fred. PELLETIER.

Les diplômes universitaires

PROGRAMME DE LA CEREMONIE DE VENDREDI MATIN A L'UNIVERSITE DE MONTREAL — ORDRE DU DEFILE — AU THEATRE SAINT-DENIS

Voici l'ordre de la cérémonie qui marquera la collation des diplômes universitaires, vendredi matin à 10h. au théâtre Saint-Denis.

PROTOCOLE

I-LIEU DE REUNION

1. On prie tous les professeurs et étudiants de se trouver réunis, à 9 heures précises, au 1265 rue Saint-Denis, et d'y occuper les endroits ci-après désignés du premier étage:

a) Officiers généraux, membres des Commissions et invités (salle 201, 202, 203).

b) Officiers de l'Association générale des Etudiants (salle 209).

c) Professeurs:

1er groupe: agriculture, commerce, génie civil, sciences pures (P.C.N. inclus) salle 215;

2e groupe: optométrie, hygiène sociale, pharmacie, vétérinaire, dentaire, médecine (salle 214);

3e groupe: sciences sociales, droit (salle 204);

4e groupe: musique, enseignement moderne, arts, lettres, philosophie, théologie (salle 213).

d) Etudiants:

Couloirs du rez-de-chaussée et du premier étage.

2. Les officiers et professeurs portent la toge et la toque; les étudiants, la canne et le béret.

II-PHOTOGRAPHIE

A 9 heures 15, tout le monde doit être rangé devant le portique du 1265 Saint-Denis, pour la photographie d'ensemble.

III-DEFILE

A 9 heures 30 précises, le défilé partira pour le théâtre Saint-Denis, dans l'ordre qui suit:

1. Etudiants (drapeau en avant de chaque Faculté ou Ecole, puis les nouveaux docteurs en tête, les nouveaux licenciés en second lieu, les nouveaux bacheliers à leur suite, en queue ceux qui doivent recevoir des diplômes spéciaux) dirigés par le secrétaire de chaque Faculté et Ecole;

1er groupe: agriculture, commerce, génie civil, sciences pures (P.C.N. inclus);

2e groupe: optométrie, hygiène sociale, pharmacie, vétérinaire, dentaire, médecine;

3e groupe: sciences sociales, droit;

4e groupe: musique, enseignement moderne, arts, lettres, philosophie, théologie.

2. Officiers de l'Association générale.

3. Professeurs (en tête et à part le président du comité de régie: le président ou principal de l'Ecole, ainsi que le doyen ou directeur, ou leurs représentants).

1er groupe: agriculture, commerce, génie civil, sciences pures (P.C.N. inclus);

2e groupe: optométrie, hygiène sociale, pharmacie, vétérinaire, dentaire, médecine;

3e groupe: sciences sociales, droit;

4e groupe: musique, enseignement moderne, arts, lettres, philosophie, théologie.

4. Invités (en tête l'assistant-général de l'Université).

5. Membres des Commissions et officiers généraux.

IV-CEREMONIE

1. Les placiers du théâtre sont chargés de conduire le public.

2. L'assistant-général de l'Université s'occupe des invités.

3. Les présidents des comités de régie dirigeront les professeurs de leur Faculté ou Ecole.

4. Le secrétaire ou délégué de chaque Faculté ou Ecole place ses propres élèves.

5. Le vice-recteur veille à la disposition sur l'estrade.

6. Places.

A) Etudiants.

a) diplômé (centre A-Z) — nouveaux docteurs, nouveaux licenciés, nouveaux bacheliers, porteurs de diplômes spéciaux: agriculture, commerce, génie civil, sciences pures et P.C.N., optométrie, hygiène sociale, pharmacie, vétérinaire, dentaire, médecine, sciences sociales, droit, musique, enseignement moderne, arts, lettres, philosophie, théologie.

b) autres étudiants (1ère galerie).

B) Officiers de l'Association générale (une loge).

C) Professeurs:

a) gauche A-P — agriculture, commerce, génie civil, sciences pures et P.C.N., optométrie, hygiène sociale, pharmacie, vétérinaire, dentaire, médecine, sciences sociales, droit, musique, enseignement moderne, arts, lettres, philosophie, théologie.

b) droite A-P — dentaire, médecine, sciences sociales, droit, musique, enseignement moderne, arts, lettres, philosophie, théologie.

D) Invités (Loges du bas et du haut).

E) Officiers généraux et membres des Commissions (estrade):

1er rang: au centre: Mgr le chancelier et M. le prés. de l'Un.; à droite de Mgr le chancelier: Mgr le recteur; à gauche de M. le président: le vice-recteur; à droite de Mgr le recteur: le président de l'admission; à gauche du vice-recteur: le secrétaire général.

2e rang: les membres des Commissions; au centre: les présidents ou principaux avec les doyens ou directeurs; sur les côtés: les secrétaires des Facultés et Ecoles.

F) Public (centre AA-MM plus gauche et droite R-AM).

P. S. — L'orgue, tenu par M. Arthur Letondal, docteur en musique de l'Université, joue pendant toute la durée de l'entrée la série des airs nationaux.

VI.—Retour à l'université.

1. Le défilé se reforme dans le même ordre qu'à l'aller.

2. L'orgue joue, pendant ce temps, une marche de sortie.

3. Les porte-drapeaux, prennent les devants pour se rendre au portique d'honneur de l'université et incliner leurs bannières devant les autorités au moment de leur retour.

4. Les officiers de l'Association générale, les professeurs, doyens, invités, membres des Commissions et officiers généraux rentrent au no 1265 Saint-Denis.

5. Les étudiants se retirent chacun chez eux.

VII.—Appendice.

1. Pour assurer l'ordre, le vice-recteur réclame l'aide: a) d'un professeur de chaque Faculté et Ecole; b) d'un peloton d'agents de police; c) des appariteurs, pour organiser la marche des étudiants de leur Faculté ou Ecole; d) des présidents des comités de régie, qu'il invite à son bureau pour 9 heures précises.

2. Les fonctions de ces derniers consistent: a) à se procurer d'avance le drapeau de leur Faculté ou Ecole; b) à placer leurs confrères à l'endroit qu'ils doivent occuper tant à l'université qu'au théâtre Saint-Denis; c) à conduire leurs professeurs aux sièges qui leur sont réservés; d) à diriger, après la cérémonie, la sortie de leurs camarades; e) à reconduire leurs professeurs à l'université.

LE CINEMA ET LA CENSURE

RESOLUTION DE LA SECTION SAINT-ENFANT-JESUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Résolution de la section St-Enfant-Jésus, No 18, de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal:

ATTENDU que les distributeurs de films américains menacent de boycotter la province de Québec, si la censure ne se relâche pas;

ATTENDU que le bureau de censure de la province de Québec ne peut être accusé d'avoir outrepassé ses droits en opérant des coupures nombreuses et nécessaires dans les films américains;

ATTENDU que le film américain en général fait une oeuvre mauvaise auprès de notre population en jouant le rôle de démoralisateur et de dénigrateur moral et morale qu'il opère dans l'esprit et la conduite de nos compatriotes;

IL EST RESOLU sur la proposition de M. Willie Blanchard.

APPUYÉ par M. Joseph Lebeau.

QUE la Section Saint-Enfant-Jésus No 18 de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, réunie en assemblée le 16 mai 1926, félicite l'honorable premier ministre de la province de Québec de la ferme attitude avec laquelle il a déclaré que la province ne doit aucunement relâcher les règlements de sa censure, et demande aux autorités municipales de Montréal d'interdire la publicité des théâtres de cinéma au moyen de circulaires jetées aux portes et de panneaux-reclames où des scènes dégoûtantes s'étalent trop souvent pour salir l'âme des enfants.

Que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable premier ministre de la province de Québec, aux autorités municipales de Montréal et aux journaux.

Le secrétaire, Bernard BOURDON.

LETTRE DES PAROISSIENS DE SAINTE-MARGUERITE-MARIE

A l'honorable L.-A. Taschereau, Premier ministre de la province de Québec,

Parlement de Québec, Québec, P. Q.

M. le premier ministre.

La Congrégation des hommes de la paroisse Sainte-Marguerite-Marie de Montréal se fait un devoir de joindre ses félicitations à tant d'autres qui vous sont parvenues, pour votre attitude si ferme en réponse aux sommations des entreprises américaines de cinéma qui prétendent s'imposer à nous.

Nous sommes certains que vos paroles courageuses trouveront écho dans toutes les âmes honnêtes et que vous aurez rendu aux Canadiens français un service de la plus haute importance. Nous osons espérer que cette vigoureuse campagne s'achèvera encore pour l'éducation des spectacles offerts au grand public. Notre population a droit au respect et elle l'obtiendra, grâce à vous.

La présente motion a été acceptée à l'unanimité, dans la séance du 18 mai 1926.

Veillez agréer, M. le premier ministre, l'hommage de notre sincère gratitude.

Le secrétaire, P.-E. CHRISTIN.

DES TERTIAIRES DE LA PAROISSE DU SACRE-COEUR

A l'assemblée du conseil de la Fraternité du Sacre-Coeur du Tiers-Ordre de saint François, (Fraternité de jeunes gens) tenue à Montréal, le 2 mai 1926, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

ATTENDU que les producteurs américains de films cinématographiques font actuellement pression pour diminuer les rigueurs de notre Bureau de censure;

ATTENDU que les films américains sont pour la plupart démoralisateurs et font un tort incalculable surtout à notre jeune population;

IL EST RESOLU que le conseil de la Fraternité du Sacre-Coeur, réuni en séance régulière, ce deuxième jour de mai,

Exprime sa satisfaction pour la réponse très digne de l'honorable chef du gouvernement provincial aux menaces des producteurs de films;

Espère que le Bureau de censure maintiendra sa sévérité et l'accroîtra au besoin.

Que copie de la présente résolution soit envoyée aux journaux pour publication.

Le secrétaire, ROCH PINSONNEAULT.

Les Laurentides

Les montagnes Laurentides présentent maintenant un lieu d'amusement naturel vers lequel peuvent se diriger les citadins. Les anciennes collines prennent une fraîche couleur verte pâle à tous les printemps accordant aux nombreux Montréalais de beaux endroits de villégiature à une courte distance de la métropole. Plusieurs de ces lacs sont près de la voie du chemin de fer et des colonies d'été sont apparues en ces endroits en ces quelques dernières années.

On peut se procurer une attrayante brochure, écrite dans les deux langues ainsi que des détails complets quant aux taux de passages réduits pour les fins de semaine, le service des trains, les accommodations d'hôtels, etc, en s'adressant à l'importateur quel agent de billets du Pacifique Canadien ou à F.-C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 143, rue St-Jacques, tél. Harbour, 4211.

(rec.)



Mlle. Louise Louthan, Route No. 2, Charleston, Ill.

La Santé de votre fille

BEAUCOUP de jeunes filles, à cause de maladie, sont forcées de s'absenter de l'école quelques jours chaque mois. Ceci est inutile dans plusieurs cas, car les jeunes filles — comme les femmes plus âgées — peuvent se fortifier par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Votre jeune fille n'a jamais plus besoin de votre attention que depuis l'âge de douze ans, jusqu'à ce que son caractère de femme soit défini. Si elle se plaint de maux de tête, douleurs aux membres inférieurs, ou si elle est nerveuse et irritable, rendez-lui la vie agréable. Que de femmes ont souffert des années douloureuses, pour être restées les pieds humides, avoir levé des objets lourds, fait de rudes travaux et trop étudié.

Dans tous ces cas, il faut donner le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, car il convient spécialement à ces états. Toute femme, jeune ou âgée, peut le prendre en toute sûreté.

Nerveuse et faible

Charleston, Illinois. — "J'ai donné le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à ma fille de 15 ans, et il lui a fait un bien immense. Ses périodes étaient en retard; elle était nerveuse, faible et étourdie. Enfin elle devint si mal qu'elle quitta l'école pour quatre mois. Je lui ai recommandé le Composé Végétal, et depuis qu'elle en a pris, elle est mieux sur tous les rapports et est retournée à l'école. Je recommande le Composé Végétal aux autres mères dont les filles ne sont pas aussi fortes qu'elles devraient l'être." — Mme Alice Louthan, Route 2, Charleston, Illinois.

Crampes affreuses

Los Angeles, Californie. — "Ma fille avait des crampes affreuses qui la mettaient au lit chaque premier jour. Les douleurs aiguës semblaient la faire mourir. Elle manquait deux termes d'école. Comme je connaissais bien le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je décidai de le lui faire essayer. Trois bouteilles ont fait cesser ses crampes et autres douleurs, et l'ont soulagée de diverses manières, pendant les quelques années suivantes. Je recommande fortement le Composé Végétal à toutes les filles et femmes." — Mme W. E. Gillette, 986 East 52nd Place, Los Angeles, Californie.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., COBURG, ONTARIO

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

ASSOCIATION DES PLATRIERS

L'association des plâtriers de la province se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. H. Chénard, agent d'affaires, sur les derniers événements et sur les chantiers qu'il a visités. Il y aura aussi nomination des officiers aux différentes charges de l'association.

L'élection des officiers ne devant avoir lieu qu'à la prochaine réunion de juin. Tous les membres sont priés d'assister sans faute.

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Les locaux Nos 1, 2 et 4 pour les cordonniers-monteurs, les cordonniers-machinistes et les travailleurs du cuir à semelles se réunissent ce soir, en leurs salles respectives à l'édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. G. Laurier, agent d'affaires, et des délégués à l'exécutif général. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Le syndicat catholique des carrossiers se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 4, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de l'exécutif et discussion des propositions d'assurance de l'Alliance Nationale. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES RELIEURS

Ce soir, salle No 3, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est, assemblée du Syndicat catholique des relieurs, rapports des officiers et des délégués. Rapport de J. Comeau, agent d'affaires. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT NO 2 DU TEXTILE

Le syndicat No 2 du textile pour les ouvriers et ouvrières textiles de l'est de la ville s'assemble ce soir à 8 h. 15 p.m., à la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine est. Rapport de M. J.-A. Blais, agent d'affaires et président-général. Initiation des nouveaux membres. M. l'abbé G. Thérien sera présent et portera la parole. Qu'on vienne en foule.

COMITE D'ORGANISATION

Le comité d'organisation du conseil central des syndicats catholiques se réunit demain soir, à l'édifice des syndicats catholiques, rapports et discussions sur les activités syndicales. Tous les membres du comité sont priés d'assister. MM. les aumôniers des différents syndicats sont cordialement invités à cette importante assemblée. Par ordre du secrétaire.

AUJOURD'HUI:

Le Devoir commence la publication d'un nouveau feuilleton.

Réunion des anciens du collège Sainte-Marie

La réunion annuelle des anciens élèves du collège Sainte-Marie aura lieu le jeudi, 27 mai 1926, à 7 h. 30 du soir, dans les salles du collège, rue Bleury, Montréal.

Un programme de jeux a été organisé pour la journée dans les cours du collège; tous sont invités à y participer.

La réunion du soir sera sous la présidence du Dr A.-H. Desloges, le président de l'Association. Le programme de la soirée comprend discours de bienvenue par le Père Louis Lalonde, recteur du collège, allocution du président; discussion générale; élection des officiers, etc.

On servira un goûter à 10 h. 30. Le comité d'organisation invite cordialement tous les anciens élèves du collège à assister à cette réunion.

Cette invitation s'adresse à tous ceux qui ont étudié au collège. Les anciens élèves pourront obtenir tous les détails voulus en s'adressant au secrétaire de l'Association, M. Emile Massicotte, N. P., 97, rue Saint-Jacques.

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS

DE MONTREAL

à Liverpool

29 mai, 25 juin Montréal

4 juin, 2 juillet Montclair

11 juin, 9 juillet Montclair

à Belfast et Glasgow

17 juin, 15 juillet Metagana

à Cherbourg, Southampton et Anvers

2 juin, 30 juin Minnedosa

16 juin, 14 juillet Melita

DE QUEBEC

18 juin, 16 juillet Montclair

à Belfast et Glasgow

3 juin, 1er juillet Montclair

à Cherbourg, Southampton et Anvers

23 juin, 7 juillet Empress of France

23 juin, 14 juillet Empress of Scotland

S'adresser à l'agent local D. R. KENNEDY, agent général département des passagers. Téléphone Main 7700 141 rue St-Jacques Montréal

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi" --dirait Lafontaine

Avocats

Aldéric Blain, L.L.L. Jean Fautoux, L.L.L. E. BLAIN & FAUTOUX AVOCATS Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5228 88 ouest, rue Notre-Dame. Montréal

Avocat Eugène Simard, b.a., l.l.l. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 92, Notre-Dame Est Montréal

Chiropraticien Regagnez votre santé. W.-A. Hébert, D. C. Docteur en Chiropratique Gradué de l'école Palmer 169 RUE PEARL, coin de la rue Ste-Catherine 2 à 7 heures. Téléphone Uptown 6513 25-5-26

Chiropraticien Mlle Albertine Demers, D.C., Ph.C. Doctress en chiropratique Gradué de Palmer 3501 avenue du Parc, téléphone Plateau 3043 Heures: de 11 à 12 heures de l'avant-midi et de 2 à 5 heures de l'après-midi. Les lundis, mercredi et vendredi, de 7 à 9 h. du soir.

Economie? Cesser d'annoncer pour économiser c'est agir comme celui qui arrêterait sa montre pour sauver du temps.

Dentiste

Bureau: Upt. 6893 Tél. Rés. 8172 Dr J.-E. Chalifoux Extraction sans douleur — Méthodes modernes 149, RUE VINET Anglo SAINT-JACQUES

Dentiste En face du théâtre St-Denis Dr Julien Piché DENTISTE 1598 RUE SAINT-DENIS Montréal Tél. Est 6167

Médecin Téléphone Plateau 6247 Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres 149, RUE VINET Anglo SAINT-JACQUES

Notaire Tél.: Amherst 3629 Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m. 6 à 8 le soir 792 MONT-R-O-Y-A-L EST au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garneau

Notaire Téléphone: Main 3221 Horace Lippé Placements d'argent — Règlements de successions — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Notaire Main 1859

Bélanger & Bélanger Prêts hypothécaires 30 rue St-Jacques - Montréal

Opticien Lunetterie — Prix du gros Voyez machineries dans la vitrine jaune. BEAUMIER 266 STE-CATHERINE EST Spécialité: yeux artificiels. Réparations immédiates par maille. Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar.

Professeur 259, rue ONTARIO E. LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval Officier d'Académie — Auteur Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.

Professeur Tél. Uptown 4985 Cours préparatoires du professeur René Savoie, I.C.I.E. Bachelier des arts et sciences appliquées Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire Cours classiques, commerciaux, leçons privées 696 SHERBROOKE OUEST

Orfèvre M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Mollière pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin paraîtrait partout sa compétence. Fal-t-en de même.

SECOND VOYAGE de L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL À TRAVERS LE CANADA

JUSQU'À LA CÔTE DU PACIFIQUE du 3 au 24 juillet.

Par train Spécial du Pacifique Canadien

Le voyage le plus agréable et le plus instructif que vous puissiez faire durant vos vacances. Une occasion unique de visiter le Canada et ses merveilles — de voyager avec tout le confort possible et à prix modérés. Tout Canadien devrait d'abord apprendre à connaître son pays avant d'aller à l'étranger.

Les Prairies Winnipeg Victoria Calgary Les Rochesuses Banff Lac Louise Le tunnel Connaught Le canyon Fraser Vancouver La vallée d'Okanagan Lac Kootenay Route Banff-Windermere Edmonton Les Grands Lacs Chutes Niagara

\$365 tous frais compris

pour lit-bas. Lit-haut, \$350. Lit-bas à deux, \$330 chaque voyageur. Salon-lits à trois, \$320 chaque voyageur.

Train de luxe comprenant wagons-lits ordinaires, wagons-lits à compartiments, wagon-restaurant et wagon-observatoire. Wagon-observatoire découvert dans les Montagnes. Personnel bilingue. Cuisine soignée.

Séjours dans les hôtels et camps de chalets du Pacifique Canadien.

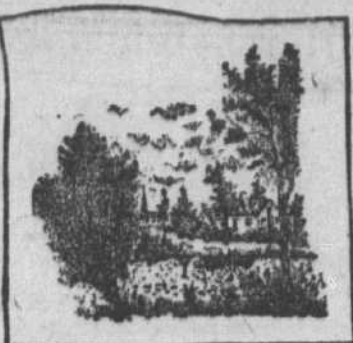
Ce voyage est organisé à l'initiative des Canadiens-Français et des Franco-Américains tout spécialement. Les dames sont aussi invitées.

Pour brochures descriptives et renseignements complets, s'adresser à l'Université de Montréal ou à tout agent du

PACIFIQUE CANADIEN

A LOUER Vapeur "TURBINA"

Le vapeur "Turbinia" est actuellement disponible les mardi, jeudi et samedi pour excursions au clair de lune.



Page du Foyer

Votre jardin

Il est excellent que vous y semiez de la laitue, des radis, des carottes, du persil, mais de grâce, semez aussi des fleurs! Et même si vous n'avez pas de véritable jardin, voyez à utiliser pour le fleurir le moindre coin de terre.

Il y a des fleurs qui exigent peu de soin et poussent à profusion en se contentant presque de la pluie que le ciel veut bien envoyer, et ce ne sont pas les moins décoratives. Vous vous intéresserez vite au coin que vous cultivez. D'avoir remué et pioché la terre vous fera l'amer d'avance. Et puis, à part le plaisir que vous aurez à voir pousser vos fleurs, vous aurez la joie d'en avoir pour orner votre maison. Un petit vase où sourient quelques corolles rend tout de suite une pièce plus accueillante. Et pour la table, ne trouvez-vous pas que rien ne donne davantage un air de fête et de bonheur qu'un centre fleuri? Cultivez des capucines. Ce sont des fleurs qui deviennent... légumes, mais j'en suis sûr qui parent avec un éclat aussi gentil une table un jour d'été. Elles sont du soleil en espèce! Mêlées à des marguerites

doubles, jaune vif, elles font les plus jolis sur-touts. Toutes les marguerites doubles, charmantes réductions de chrysanthèmes, sont aussi décoratives, et ce ne sont pas des fleurs qui demandent grand soin. Elles ont ensuite la vie dure: vous les conservez bien une longue semaine coupées...

Pour dissimuler un mur qui n'est pas joli, des "gloires du matin" sont toutes indiquées. Elles grimpent assez vite et donnent comme couleur de jolis effets.

Si vous avez beaucoup de terrain, ayez toutes sortes de fleurs. Consultez, au lieu de me lire, le catalogue du marchand de graines au plus tôt. Il faut vite vous mettre à l'œuvre... et l'an prochain, en y pensant plus tôt, vous pourriez cultiver narcisses, tulipes et avoir des plants de pivoines, gloire des jardins de juin!

Quand vous aurez sur votre table votre premier bouquet, admirez-le, observez-le et vous découvrirez que, même modeste, il sera merveilleux!

Cousine GILLETTE

22 appels nous ont permis de vendre pour \$22,260.

--et n'ont coûté que \$8.15



"En utilisant le téléphone du gérant de la Cie de Téléphone pour appeler des clients qui habitent les environs, j'ai vendu, en faisant 22 appels à Longue Distance coûtant \$8.15, 17½ wagons de farine et de grains — \$22,260. — nous écrit le représentant d'une minoterie.

La même courtoisie dont ce voyageur fut l'objet vous sera accordée dans n'importe quel territoire de notre Compagnie. Si vous n'avez pas essayé cette méthode de ventes, vous serez étonnés des résultats obtenus. De nombreux clients préfèrent des appels téléphoniques à des visites personnelles.

F. G. WEBBER,
Gérant.



Nouveau patronage à Longueuil

Longueuil, 26 — La section de Longueuil de la Société Saint-Jean-Baptiste vient d'ouvrir un patronage pour les membres de la section, jeune et vieux.

Ce patronage s'ouvrira incessamment, rue Saint-Charles, à l'académie Saint-Georges, gracieusement mise à la disposition de la section à cette fin par le Commissionnaire catholique de la municipalité de Longueuil.

"C'est dans le but de nous permettre de recueillir les premiers fonds nécessaires au fonctionnement de cette oeuvre nouvelle, nous fait remarquer M. J.-O. Moquin, président de cette section et directeur du Conseil général de notre société nationale, que nous avons organisé une quête publique, le jour de la fête de Dordard, à Longueuil, à Saint-Lambert et à Mont-Royal-Sud.

"Nous avons terminé cette journée patriotique par une jolte manifestation au square Hurteau au cours de laquelle Me Hervé Roch, M. J.-R. Poirier, directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste, et Me Antonin Lamare ont prononcé des discours très applaudis. L'assistance très nombreuse et très enthousiaste."

Aux amis des aveugles

L'Institution des Jeunes Aveugles, 141 Ste-Catherine ouest, nous communique l'appel suivant:

Jun s'en vient à grands pas et avec lui les vacances. Qui dira ja-

DEMAND

Le lait de magnésie "Phillips"

N'acceptez que le "Phillips" authentique, le lait de magnésie original prescrit depuis 50 ans par les médecins comme antacide, laxatif et correctif.

Chaque bouteille contient un mode d'emploi complet.

A toutes les pharmacies.

mais la joie et l'allégresse que ces mots, synonymes de liberté, font épanouir dans le coeur des écoliers. Toutefois, pour qu'elles soient bien belles et bien joyeuses, il faut à la gente étudiante la fête qui couronne le labeur de dix mois d'études, la fête sans laquelle les vacances ne commencent pas comme des vacances, en un mot la distribution des prix.

Hélas, Nazareth ne peut répondre aux exigences que comporte cet appel au mérite. Les élèves le savent bien. Cependant, ils osent espérer que ceux qui s'intéressent à leur sort penseront à eux en cette occasion. Ils ont confiance que les bienfaiteurs, pour qui tant de fois ils ont prié Dieu, ne permettront pas, que leur espoir confiant dans la rétribution du travail scolaire, soit frustré.

Faut-il ajouter, que pour les jeunes Aveugles, la plupart, pauvres ou orphelins, les prix ne sont pas seulement un encouragement, mais un secours pécuniaire qui, aussitôt reçu se change en habits ou objets utiles.

Du fond du coeur, nous disons merci à tous ceux qui voudront bien nous adresser quelque offrande. Leur aumône, tout en augmentant le bilan des bonnes oeuvres particulières, pour les grandes "vacances éternelles" rendra heureuses des centaines d'âmes reconnaissantes à la prière desquelles le divin rémunérateur ne saurait résister.

Les Soeurs de la Charité de l'Institution des Aveugles.

AUJOURD'HUI:

Le Devoir commence la publication d'un nouveau feuilleton.

S. E. le cardinal Dubois à Worcester

Worcester, 25. — Son Eminence le cardinal Dubois, archevêque de Paris, quittera la France mercredi le 2 juin, en compagnie de Mgr du Bois de la Villeraie, archevêque de Rouen, Mgr Chapal, coadjuteur du cardinal Dubois, Mgr Laynaud, archevêque d'Alger, Mgr Grete, évêque de Mans, Mgr de la Barre, vicaire général de Paris et l'abbé Flynn, curé de la Madeleine à Paris.

Les distingués visiteurs arriveront à Worcester par convoi spécial le 12 juin et seront les hôtes du collège de l'Assomption pendant cinq jours, c'est-à-dire jusqu'au 17 juin, le lendemain des cérémonies

EATON

Allez-vous Camper ?

N'OUBLIEZ pas un camera et un phonographe portatif. Le premier rendra inoubliables vos joyeux souvenirs de vacances, le second vous procurera la jouissance d'entendre à volonté vos artistes favoris.

Un camera

Un petit camera de poche, 5.65, 7.25 et 11.25 selon la qualité de la lentille. Cameras autographiques Junior no 1, 11.25 et 13.95 — no 1A, 12.15, 15.30 et 22.05.

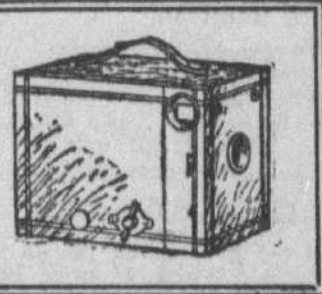


Cameras boîtes Brownie no 2, 2.15 — no 2A, 2.95

Brownie autographiques pliants, no 2, 8.30 et 10.35 — no 2A, 9.00 et 11.25.



Les pellicules apportées avant 9.30 seront prêtes le même jour à 5.15 heures.



AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ EATON.

Un Phonographe Portatif

C'est un mignon petit phonographe fixé dans une mallette. Vous serez constamment dans la joie, si vous en apportez un avec vous. 19.75. Venez choisir dans notre tre assortiment de beaux disques nouveaux.

AU CINQUIEME CHEZ EATON

Si vous êtes empêché de venir au Magasin, adressez-vous, par lettre ou téléphone, à notre Service d'Achat.

Magasin ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m. Téléphone Uptown 7000.

THE T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

Un tonique contre la fièvre du printemps

Paresseux? Indolent? Mal en point? Voilà les symptômes d'un grave cas de fièvre du printemps. Le remède: un bon tonique reconstituant. Le tonique: une pinte de lait Borden tous les jours.

F-4

BORDEN'S
Farm Products Co., Ltd.
83 RUE MURRAY
YORK 5853

de graduation. C'est Son Eminence le cardinal Dubois qui présidera ces cérémonies et remettra les diplômes aux

gradués. Le 17 juin, les distingués visiteurs partiront pour Chicago où ils assisteront au Congrès eucharistique.

La Bonne Cuisine

GATEAU ALBANI

½ tasse de beurre
1 tasse de sucre granulé
1 tasse de lait doux
2 oeufs (les blancs)
1 cuillerée à thé de vanille
2 cuillerées à thé poudre à pâte
2 tasses de farine
Du raisin
Des noix genoble hachées fin.
Défaites en crème le beurre et le sucre. Joignez-y les blancs d'oeufs bien battus, puis le lait, la vanille, la poudre à pâte saignée dans la farine. Mettez dans un petit vaseau la moitié de la pâte, étendez le reste dans un moule. Mettez dessus une couche de raisins égouttés et une couche de noix hachées fin, recouvrez avec la balance de la pâte. Cuisson à four modéré et glacé.

GATEAU MOKA

½ tasse de beurre,
½ tasse de sucre
½ tasse de lait
2 oeufs
2 tasses de farine
2 cuillerées à thé poudre à pâte.
Etendez dans une tôle carrée, détaillez en carrés.
Masquez avec une glace aux amandes et plongez dans des noix hachées.

GATEAU DE RIZ

1 tasse de sucre blanc.
1 tasse de riz

5 oeufs
1 cuillerée à thé d'essence
Baissez le tout vingt minutes, et faites cuire une demi-heure à four modéré.

CONSEILS PRATIQUES

POUR AVOIR LES MAINS BLANCHES

Les mains rouges enlèvent toute distinction, on peut donc chercher à acquiescer ce charme si enviable de tous. Voici quelques recettes pour cela:

Première recette:—Délayez chaque matin dans l'eau de toilette une grosse poignée de farine de maïs; moyen supprime l'emploi du savon, même si les mains sont sales par le travail du ménage.

Lorsqu'elles sortent de cette eau farineuse, avant de les essuyer, versez dans le creux de la main gauche quelques gouttes de glycérine et frottez vos mains comme pour le lavage, puis essuyez-les complètement. Elles seront blanches et douces.

Deuxième recette:—Se laver les mains à l'eau de son avec un bon savon à la glycérine, puis les frotter avec la moitié d'un citron. On rendra les ongles polis et brillants en passant dessus une petite brosse chargée de la pâte suivante:

Magnésie calcinée 20 gr.
Glycérine 10 gr.
Carmin en poudre 0,50 centigr.

EMPLOI DES FEUILLES DE GERANIUM

(Un remède à la portée de tous.)
Les feuilles de geranium ont la propriété de guérir promptement

les coupures, les écorchures et autres plaies de ce genre.

On prend une ou plusieurs feuilles de cette plante, que l'on écrase sur un peu de lingé et qu'on applique ainsi sur la plaie. Une feuille suffit souvent pour la guérison; elle s'attache fortement à la peau, aide au rapprochement des chairs, et cicatrise la blessure en peu de temps.

Joli concert à Cartierville

Jeudi soir dernier, à la salle Notre-Dame de Cartierville l'Association paroissiale a donné un concert. La fanfare était dirigée par M. le professeur Arnold. M. A. Laroche, joueur de piccolo, a charmé l'auditoire par ses solos. La chorale mixte sous la direction du professeur Brulotte a chanté les chants canadiens de Gagnon, le chœur des Bohémiens de Shumann et la Fontaine de Carouet de Lorette. Le quatuor Lachapelle a rendu de superbes morceaux classiques. Mlle Aurèle Lachapelle a joué une pièce pour violon de Correlli, La Folia.

Le professeur Bolsmeu a rendu la Sérénade-caprice de Moine, Mme Grevier et Mlle Handfield ont aussi joué quelques morceaux. Mme Granger a chanté "De ci de là" de Veronique. Mlle Legault et Larin ont aussi interprété de jolies pièces.

Au couvent de Baie St-Paul

Baie Saint-Paul, 26 (Spécial au "Devoir")—Les entrepreneurs Paquet et Roberge vont bientôt livrer à la Commission scolaire de la Baie Saint-Paul le magnifique couvent qu'ils viennent de construire au coût de plus de quatre vingt mille dollars.

Ce couvent sera dirigé, comme par le passé, par les Dames de la Congrégation qui se dévouent à l'enseignement à Baie Saint-Paul depuis 80 ans.

On organise de grandes fêtes pour l'inauguration de ce couvent et des directeurs ont l'intention de réunir pour l'occasion toutes les anciennes élèves.

A cette fin on a formé un comité et toutes les anciennes élèves sont priées d'envoyer leur adresse à la secrétaire du comité des fêtes, Mlle Adrienne DANAIS, Baie Saint-Paul, Charlevoix.

Une journée d'étude chez les jeunes filles

La journée d'études annuelle des cercles d'étude des Canadiennes françaises aura lieu samedi, le 29 mai, à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, 1010 rue Sherbrooke ouest. La séance s'ouvrira à 2 h. 30.

Les membres de cercles ainsi que les dames et les jeunes filles qui s'intéressent aux questions sociales sont cordialement invitées à cette réunion.

Feuilleton du "Devoir"

Le Testament de Papa Sucre

Par Laure Duchâtel

CHAPITRE I

—Eh bien! bonne-maman, vous ne voulez donc pas répondre à ma question? Sont-ce des oeillots ou des roses que je dois mettre dans la corbeille?

Jeannine, ravissante de grâce et de jeunesse, se tenait debout, à l'entrée du salon, relevant les deux coins de son tablier de mousseline, d'où émergeaient des touffes odorantes.

Mme de Selzac, se retournant alors, glissa dans sa poche la lettre dont la lecture l'absorbait, de telle sorte qu'elle n'avait pas entendu, tout d'abord, la voix harmonieuse de sa petite-fille.

—Oh! quelle moisson fleurie!

s'exclama-t-elle en souriant! tu as dévalisé nos plates-bandes, Mathieu ne sera pas content!

—Voilà qui m'est égal! riposta Jeannine, mon brave père Mathieu ne se permettrait pas de m'adresser un reproche, fût-il respectueusement exprimé, de cela je suis sûre.

—Enfant terrible! je m'aperçois que tu as encore tes nattes... va donc te coiffer, tu seras en retard pour l'arrivée de nos hôtes.

Jeannine haussa les épaules.

—Des inconnus! J'avoue même que cette visite envoyée, sans qu'on sache pourquoi, par votre ami Irène Gontran-Labbé, me semble plutôt indésirable. En tout cas, elle troublera l'intimité de notre déjeu-

ner hebdomadaire avec "Papa Sucre".

—Jeannine! interrompit l'aïeule, en s'efforçant de prendre une mine sévère, dispense-toi, devant les de Villery, de cette appellation familière qui pourrait paraître déplacée, passant sur les lèvres d'une jeune fille de 20 ans!

—A laquelle on en donne 16 à peine!! Et Jeannine, campée devant la haute glace que supportait une authentique console Louis XIV, riait à son image juvénile, à son petit nez rose, à sa bouche mutine, à ses yeux bleus dans lesquels on lisait sa joie de vivre.

—Oui conclut-elle, j'ai vraiment l'air d'une gamine... c'est un privilège qui me permet de m'affranchir d'un tas de choses assomantes ou protocolaires; d'ailleurs, bonne-maman vous savez: honni soit qui mal y pense!... Alors, je vais garnir ma corbeille. Vous ne m'avez pas dit encore si vous optiez pour les oeillots ou pour les roses?

—Chérie, ton goût printanier s'entend mieux que le mien, très sûr, à ces questions-là. Agis donc à ta guise; mais, va vite...

Quand la lourde portière fut retombée derrière Jeannine, madame de Selzac reprit la lettre qu'elle

avait lue maintes fois déjà. Voici ce qu'elle contenait:

"Ma bonne amie, une crise de rhumatismes m'oblige à filer sur Aix-les-Bains. Je ne pourrai accompagner la famille de Villery à Bellefontaine. Que de regrets! Enfin, les choses marcheront sans encombre, je l'espère bien."

"Vous n'avez pas voulu prévenir Jeannine, ne désirant pas l'influencer en quoi que ce soit et, je vous approuve. Mon "candidat" est assez séduisant pour "emballer" ce petit coeur tout neuf dont vous avez gardé jalousement jusqu'ici, les purs élans. Je n'ai pas à revenir sur les avantages qui ressortiraient de cette union:

"Famille de bonne souche, fortune bien assise, avenir superbe pour le jeune lieutenant qui attend incessamment son troisième galon. Joli physique, sentiments élevés... Je n'insiste pas davantage."

"Vous m'écrivez vos impressions et celles de la petite, Hôtel des Alpes à Aix. Bien votre toujours, IRENE GONTRAN-LABBE."

—Alors, le sort en est jeté: soupirez Mme de Selzac, en cachant la missive dans le tiroir de son secrétaire. Ma santé décline sensiblement, je

ne veux pas m'en aller avant d'avoir confié ma petite orpheline à un noble coeur, capable de la guider et de la soutenir le cas échéant.

L'exploitation de nos terres périt, hélas! tous ces soucis me miment et Irène Gontran-Labbé se fait, à coup sûr, le mandataire de la Providence. Devant ce parti exceptionnel et désintéressé, mes hésitations tombent... c'est l'heure venue par Dieu et, si mon sacrifice peut être la rançon du bonheur de Jeannine, je trouverai, dans le déchirement que me causera son départ, une sorte de douceur...

Quand onze heures sonnèrent à l'antique carrel de bronze qui ornait l'un des panneaux du hall, la grand-mère et sa petite-fille guettaient, derrière les stores du salon, l'arrivée des voyageurs.

Un clair soleil de juin se jouait sur les meubles de pur style, sur les livres jaunies des vitrines, donnant un aspect presque riant à ces choses du Passé, d'ordinaire, triste-mement vieillottes.

Dans l'imposante allée, bordée de tilleuls, Mathieu promenait consciencieusement son râteau pour "un dernier petit coup" avait-il expliqué à Jeannine.

—Ce brave Mathieu! s'écria la

jeune fille, en le suivant d'un oeil attentif, on n'en fait plus de cette espèce! comme le disait bien hier l'épicière du bout du pont... et, à ce propos, bonne-maman, cette

femme a ajouté une réflexion qui m'a paru étrange... "Ah! si vos mémoires ressemblaient à ce digne homme madame votre grand-mère aurait bien des traces en moins!"

Que voulait-elle dire?

Madame de Selzac eut l'air navré.

—Personne, je le vois, n'ignore les difficultés que je rencontre chez les Bernard, gens paresseux de mauvaise foi et, avec lesquels hélas! je suis liée par une bail de plus d'une année encore.

Si j'étais plus ingambe et, si mon fidèle Mathieu portait moins lourdement le poids de ses 75 hivers, nous irions souvent à la ferme, exercer une surveillance étroite et enrayeur bien des sottises.

Jeannine fronçait les sourcils. Elle croisa les bras et regarda sa grand-mère.

—Vous me prenez donc pour une quantité négligeable bonne-maman? Pourquoi ne m'avez pas mise au courant de cet état de choses? Est-ce que je ne puis pas vous sup-

pléer dans la direction de la ferme? m'initier aux secrets de l'exploitation, faire oeuvre utile, en un mot?

—Ma toute petite Jeannine! Et grand-maman, devant la taille fluette, l'aspect fragile, la grâce délicate de l'héritière de Bellefontaine, ne put s'empêcher de sourire. Etait-ce du bois dont on fait les fermiers?... Mais, soudain, elle remarqua l'expression énergique qui transformait cette jeune physionomie. Un pli vertical se dessinait entre les arcades sourcilières et c'était l'indice d'une volonté très ferme.

Alors, l'aïeule ouvrit les bras et dit à l'enfant qui vint s'y blottir.

—Tu as raison, je ne te traiterais plus désormais en "toute petite", je t'instruirai, je te mettrai au courant des questions ennuyeuses, mais, importantes desquelles dépend la vie matérielle. Tu me seconderas et, plus tard, tu me remplaceras!...

(A Suture)

Ce journal est imprimé aux Nos 336-344, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les mardis correspondants:

	1926	1925
Oeufs, caisses	2,729	5,675
Beurre, boîtes	263	1,277
Fromage, meul.	3,078	6,422

ENCHERES
A l'enchère de la *United Dairy-men Cooperative* de fromage de Belleville, tenue hier après-midi, on a mis en vente 854 meules de fromage, dont 517 meules de fromage blanc No 1 ont été vendues à 18-16 cents, la livre, et 377 meules de fromage coloré No 1, au même prix.

A l'enchère du *Board of Trade*, hier, on a offert en vente 1,000 boîtes de beurre et 1,800 meules de fromage. Le beurre de crémère pasteurisé No 1 s'est vendu à 33-12 cents, la livre; le No 2 pasteurisé, à 32-12 cents, la livre; le No 3 pasteurisé, à 31-12 cents, la livre. Le lot de fromage a trouvé preneur à 17-5-8 cents, la livre, livraison à Montréal.

ENCHERE RURALE
St-Pascal, 25. — A l'enchère tenue ici aujourd'hui, on a offert 225 boîtes de beurre, qui ont été vendues à 32-15 cents, la livre.

LES PRIX DU GROS
Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires:

FARINE	
Par baril, 2 sacs:	
Première patente	\$9.00
Seconde patente	\$8.50
Farine forte à boulanger	\$8.30
Farine à pâtisserie	\$7.50

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES
Gru blanc, tonne \$40.25
Gru rouge, tonne \$33.25
Son, tonne \$31.25
Farine d'avoine roulée 90 lbs \$32.00
80 livres \$29.00

OEUF
Prix vendant aux épiceries de la maison Z. Limoges et Cie:
Strictement frais 39s.
Extra frais 37s.
Premiers frais 35s.
Seconds frais 31s.

BEURRE
Beurre frais:
Crémère, no 1 35s.
Crémère no 2 34s.
En bloc d'une livre: 36s.
Crémère no 1 35s.
Crémère no 2 35s.

SAINDOUX
Tinette 17 1/2s.
Bloc d'une livre 20s.
Saindoux composé:
En seau 16s.
En tinette 15 1/2s.
En bloc 18s.

FROMAGE
Fort à la meule 29s.
Au morceau 30s.
Doux, à la meule 20s.
Au morceau 21s.
Oka 30s.
Suprême 31s.
Kraft, lb. 33s.

MIEL
Miel coulé:
Brun, en seau de 10 livres, la livre 10s.
Brun, seau de 5 lbs, la livre 11s.
Blanc, bidon de 5 livres, la lb. 15s.
Blanc, bidon de 2 1/2 livres, la lb. 15s.

LES PRODUITS DE L'ERABLE
Sirop, par gallon \$2.10
Sirop, par 5 gallons \$2.00
Sucre, la lb. 18s.
Sucre, par baril de 25 lbs. 18s.

POMMES DE TERRE
(Prix fournis par la maison A. Lalonde)
Au détail, en sacs de 80 livres, les patates de l'île du Prince-Edouard se vendent \$3.00.

Le rendement des pêcheries de l'île du Prince-Edouard
D'après le Bureau fédéral de la Statistique, la valeur des produits de la pêche dans l'île du Prince-Edouard s'est élevée en 1925 à \$1,589,119, comparativement à \$1,201,772 en 1924. Ces totaux représentent la valeur du poisson tel que mis sur le marché, c'est-à-dire à l'état frais, en conserves, salé ou préparé d'autres façons. Les principales sortes de produits — homard, morue, éperlan et hareng — accusent une augmentation en quantité et en valeur. Les prises de homard ont dépassé de 12,667 quintaux celles de l'année précédente et leur valeur s'est accrue de \$311,411. La production des homardières a augmenté en 1925 à 34,121 caisses d'une valeur de \$958,492, comparativement à 26,814 caisses valant \$681,575 en 1924. La valeur marchande de la morue prise en 1925 s'est élevée à \$150,135; celle de l'éperlan à \$142,496, et celle du hareng à \$67,041.

COURS DU CHANGE
COURS MOYENS LE 26 MAI

Londres	4.86 1/4
Paris	0.330
Bruxelles	0.325
Rome	0.380
Gênes	0.380
Amsterdam	0.4025
Madrid	1.467
Stockholm	2.680
Christiania	2.165
Copenhague	2.228
Rio de Janeiro	1.480
New-York	1-16 1/2
Berlin	2.385

Asbestos	11.882	346.185	11.222	315.183
Blanchie au sulfite	13.303	996.834	12.911	907.626
Non blanchie au sulfite	17.654	999.037	13.361	705.095
Au sulfite	13.142	821.717	10.531	641.466
	55,981	3,163,773	47,305	2,570,270

PAPIER				
A journal	112,828	7,374,021	93,882	6,654,303
A emballer	843	96,388	1,097	155,557
Pour livres	2,980	25,742	5,776	48,491
Pour écrire	962	8,077	276	1,966
Autres sortes		326,457		293,243
		7,830,685		7,153,560

NOS EXPORTATIONS DE PULPE ET DE PAPIER EN AVRIL

Elles s'accroissent sans cesse — Nos exportations de bois de pulpe diminuent

Les exportations de pulpe et de papier du Canada, au cours du mois d'avril, se chiffrent par \$10,994,458, d'après un rapport publié aujourd'hui par la "Canadian Pulp and Paper Association". C'est une augmentation de \$1,270,628 sur la valeur de nos exportations d'avril 1925.

	Avril 1926	Avril 1925
PULPE		
Chimique	11,882	346,185
Blanchie au sulfite	13,303	996,834
Non blanchie au sulfite	17,654	999,037
Au sulfite	13,142	821,717
	55,981	3,163,773
PAPIER		
A journal	112,828	7,374,021
A emballer	843	96,388
Pour livres	2,980	25,742
Pour écrire	962	8,077
Autres sortes		326,457
		7,830,685

Pour les quatre premiers mois de l'année on relève une augmentation considérable de la valeur de nos exportations de ce chef. Nos exportations totales pour cette période se chiffrent par \$55,036,460, comparativement à \$48,306,984 pour les quatre mois correspondants de 1925, soit une augmentation de \$6,729,476 pour cette année.

	4 mois 1926	4 mois 1925
PULPE		
Chimique	96,598	2,811,865
Blanchie au sulfite	65,360	5,117,475
Non blanchie au sulfite	92,233	5,227,530
Au sulfite	56,500	3,508,473
	310,691	16,665,343
PAPIER		
A journal	540,963	35,689,797
A emballer	6,707	885,596
Pour livres	12,348	112,860
Pour écrire	5,002	40,154
Autres sortes		1,642,710
	38,371,117	34,213,109

Nos exportations de bois de pulpe ont été moins volumineuses cette année que l'an dernier, nos exportations pour les quatre premiers mois de cette année s'élevant à 433,615 cordes, d'une valeur de \$3,966,043, à rapprocher de 539,861 cordes d'une valeur de \$5,040,315, pour la période correspondante de l'an dernier.

LA MATINÉE À LA BOURSE

SEANCE MODEREMENT ACTIVE — LE SMELTER CONTINUE DE S'AMÉLIORER

La séance de ce matin, en bourse locale, a encore été modérément active. Les cours ont été fermes, particulièrement pour les titres les plus en vue.

Le *Smelter* a encore fait vedette. Ce stock a débuté à 205 et il s'est haussé à 206 3/4, un peu avant la fermeture, où il accusait un gain de tout près de deux points. Le *Canadian Industrial Alcohol*, qui a ouvert à 20, cotait vers le midi à 19 3/4, soit un léger gain sur la cote de fermeture d'hier soir. Le *Lyall Construction*, qui avait grimpé hier de plus de six points, a cédé ce matin 1-4 de point à 46. Le *Steel of Canada* a fléchi d'un point à 101 1/2.

Le *Brazilian* a débuté des services publics et la cote de ce stock s'est améliorée d'un demi-point à 96 1/2.

Le *Montreal Power* a fait de même, en avançant à 224.

Le *Quebec Power* a fait son apparition et la cote a progressé de 120 à 122; la dernière vente de ce stock en lot complet fut effectuée il y a près d'un mois à 120. L'action privilégiée du *Canada Steamship* a cédé un demi-point à 71 1/2.

Au groupe des papiers, le *Brompton* a perdu un point à 27 1/2. L'*Abitibi* a fait un gain de 1/2 point à 72.

Voici la liste des ventes de la matinée fournie par la maison L.G. Beaubien et Cie.

BOURSE DE MONTREAL
DE 10 H. À 11 HEURES.

27 1/2.	10 à 27 1/2	5 à 27 1/2	5 à 27 1/2	5 à 27 1/2	5 à 27 1/2
Canada Cement, 45 à 99 1/2	25 à 99 1/2	25 à 99 1/2	25 à 99 1/2	25 à 99 1/2	25 à 99 1/2
Consolidated Industrial Alcohol, 300 à 20	20 à 175	20 à 80	20 à 150	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100	20 à 100
20					

LA VIE SPORTIVE

SUPERBE PROGRAMME DANS LA LIGUE INDÉPENDANTE SONT DEFATS A MT-ROYAL

Un magnifique "double-header" est à l'affiche pour dimanche prochain au terrain de Goubybourg. La première partie mettra en lice le Beauvillier et l'Hochelaga qui se sont livrés à date des luttes mémorables. Dans la seconde toute les deux équipes gagnantes de dimanche dernier le Goubybourg et l'Ahuntsic, se feront la lutte.

Au début de la saison nous avons entendu maints amateurs se demander quelle serait la valeur du circuit. Le temps a démontré que les équipes de la ligue indépendante étaient fort bien balancées et que leur jeu était vraiment à la hauteur d'une ligue semi-professionnelle.

Ceux qui ont vu à l'œuvre le Goubybourg dimanche dernier ont été surpris de voir sur l'alignement de ce club cinq joueurs du Beauvillier en plus de la batterie McCormick et Mayforth. Le père Fullum n'est pas beaucoup loquace mais quand il veut remporter une victoire, rien ne peut l'en empêcher. Dimanche prochain il aura encore ses mêmes étoiles qui ont soulevé l'enthousiasme du public et l'équipe du gérant Laperle pourrait fort bien éprouver l'amertume d'une défaite. Mais ce ne sera pas sans une lutte chaude, car l'Ahuntsic possède la crème des joueurs locaux et il sera intéressant de les comparer aux joueurs du Burling-

ton. Le lanceur Lucey est un vétéran à l'expérience des ligues majeures et sa tenue dans la boîte jusqu'à date est un gage assuré qu'il ne le cédera en rien au fameux McCormick.

Dans la première joute, deux lanceurs gauchers bien connus se feront la lutte dans la personne de Lefty Landry du Beauvillier, et celle de Henri Poitras, du Hochelaga.

A VILLERAY

Après l'exhibition de premier ordre donnée dimanche dernier par le club local contre l'Hochelaga, les parieurs du Villeray se rendront en foule voir leurs favoris aux prises avec le Longueuil. Ce dernier club a eu la guigne avec lui depuis le début de la saison. Le gérant Roux a fait de nouvelles acquisitions qui se font fort de donner à l'as des lanceurs du Vermont, le jeune Moriarty, tout le support voulu pour qu'il remporte une belle victoire contre les protégés du géant Gravel. Duhamel sera dans la boîte pour le C. P. Villeray et il aura pour le second toute la phalange d'étoiles bien connues des Wings, Major, Curtis, Crevier, Papineau, etc.

Le club junior du C. P. Villeray, qui vient de remporter deux victoires consécutives aura aussi à faire face à un dur adversaire dont nous annoncerons demain le nom.

ONZE COMBATS AU PROGRAMME

Voici la carte complète pour la soirée de boxe organisée par le Sainte-Brigide pour ce soir en la salle de l'Académie Sainte-Brigide, coin Maisonneuve et Sainte-Rose (quelques blocs en bas de Sainte-Catherine):

80 lbs.—Art. Carew, Britts Club, contre J. Collins, Verdun A. C.
85 lbs.—J. Lebovitch, Britts Club, contre B. O'Connell, Verdun A. C.
112 lbs.—W. Dunn, C. P. R., contre J. Connelly, Verdun A. C.
112 lbs.—S. Becco, Toronto, contre Bobby Leitham, Verdun A. C.
118 lbs.—A. Breston, Toronto, contre Art. Roger, Sainte-Brigide.
118 lbs.—J. Saint-Onge, Sainte-Brigide, contre W. Wearing, Verdun A. C.

120 lbs.—Gordon Sauvé, Richmond, contre E. Gloutney, Sainte-Brigide.
126 lbs.—J. Senor, Royal Highlanders, contre J. Brierley, Grenadier Guards.
126 lbs.—Dillulo, Sainte-Brigide, contre M. Starke, M.A.A.A.
135 lbs.—S. Sidders, Sainte-Brigide, contre Eug. Demers, National.
147 lbs.—G. Turgeon, Richmond, contre V. Formaley, Verdun A. C.

Ce qui fait en tout onze combats bien équilibrés, mettant en présence dans la même arène des champions ou des boxeurs qui le furent et qui ont été récemment déçouronnés. C'est assurément un programme de gala et l'Association Sainte-Brigide est en droit de s'attendre à une soirée enluminée et bien encouragée de la part du public, toujours friand des rencontres d'amateurs.

Les officiers seront les suivants: Juges—MM. Gus. Bourassa, C. Audette, H. Turner et Geo. Smith. Arbitres—Bert. Light, Eugène Brosseau, Georges Chabot, Léo Kid Roy. Chronométrateurs—Inspecteur Arthur Maranda, James McDonald. Directeur—M. Albert Holte. Maître de cérémonies—M. Ernest Métivier. Entraîneur des boxeurs—M. Paul Rochelleau.

ILS OFFRENT LEURS SERVICES GRATUITEMENT

La nouvelle Commission athlétique de la ville de Montréal a eu sa première assemblée hier midi, à l'hôtel de ville, et on a annoncé qu'à l'avenir les commissaires n'accepteront pas d'honoraires. L'an dernier chaque commissaire a retiré un salaire de \$200.00 mais les commissaires, avec un bel esprit sportif décidèrent d'offrir leurs services gratuitement. Un rapport à cet effet sera envoyé au comité exécutif.

Le secrétaire a aussi offert ses services gratuitement. Comme cette position nécessite un travail considérable, la commission a trouvé qu'il ne serait pas raisonnable d'accepter l'offre, mais le secrétaire a lui-même insisté pour que son salaire soit coupé de moitié. Ceci, avec les honoraires aux commissaires, représente une différence de \$1,600 dans le prochain bilan de la commission.

Le boxeur Bert Brown a demandé d'être réinstallé mais la Commission n'a rien fait à ce sujet. Elle a annoncé que Brown devra comparaître en personne à la prochaine assemblée, pour donner des explications au sujet du dernier contrat qu'il n'a pas rempli. Brown devait rencontrer Léo Kid Roy, il n'y a pas longtemps, au Forum, mais il ne s'est pas présenté au pesage le jour du combat. Le len-

UN SEIZIEME POUR RUTH

Boston, 26 — Babe Ruth a frappé hier son seizième coup de circuit de la saison alors qu'il envoyait la balle dans l'estrade du champ de droite. Le bambino est maintenant six parties en avant de son record de 1921.

demain il subissait une opération au nez, mais avant son opération il n'avait pas avisé la Commission de sa maladie, comme le veulent les règlements.

La Commission a aussi décidé de voter un montant pour acheter des trophées qui seront présentés à Bobby Leitham et George Sidders, qui viennent de décrocher des championnats du Dominion, au tournoi de New Westminster.

Le collège Saint-Laurent victorieux

Saint-Laurent, 26. — Les Collégiens continuent leur marche triomphale. Dimanche dernier, ils battirent le C. P. Sainte-Gunegonde qui nourrissait pourtant la légitime ambition d'ouvrir leur saison par une victoire. Les débuts de la partie furent plutôt lents, le froid semblait vouloir paralyser les énergies, mais bientôt l'activité des joueurs eut le dessus et leur entraînement déclencha vite l'enthousiasme des spectateurs.

Les exploits furent nombreux de part et d'autre. Mentionnons en particulier le coup de circuit de S. Pélouquin qui valut deux points aux Collégiens à la 4^e manche. Le même joueur avait déjà à son crédit un coup sûr de deux buts. La batterie Nadeau-Martin fit un travail efficace comme le résultat de la joute en fait foi. Du côté des visiteurs, Smith, Ledue, Daoust et Campeau se distinguèrent, ce dernier frappant un trois buts sur Pélouquin. Quoi qu'on en dise, le jeu de balle au camp n'est pas mort au collège de Saint-Laurent et les amateurs devront encore compter avec ce club qui n'a jamais dit adieu à la victoire.

Sommaire: C. P. Sainte-Gunegonde. 00000101—2 Col. St-Laurent. 01320000—6

Dimanche, le 30, le Collège recevra le C. P. Saint-Laurent. Etant libre le 6, il lance un défi au Saint-Eusèbe, à l'Épiette, à l'OKA, etc. Inf. de 11 à 12 a.m. et de 5 à 7 p.m. Atlantic 2524.

AU NATIONAL

LE BANQUET A LIEU JEUDI SOIR

Le banquet qui devait avoir lieu mercredi soir au National pour la distribution aux différentes sections sportives, est remis à jeudi soir, le 27 mai.

La raison de ce changement est due au fait que mercredi est un jour maigre.

La direction espère que les nombreux sportsmen et amis du National se donneront rendez-vous jeudi soir au National.

Rien ne sera changé au programme. Il y aura de la musique et d'autres distractions.

Rappelons que les dames peuvent assister au banquet; leur présence contribuera à donner plus d'éclat à la soirée.

Ceux qui n'ont pas encore reçu leur billet sont priés de s'adresser au plus tôt à l'administration. Le repas sera servi dans les salles de l'Association, à 7 h. 30 p.m.

Le club Laval-sur-le-Lac

L'ouverture officielle du club de golf Laval-sur-le-Lac, aura lieu demain soir à 7 heures. Cette cérémonie sera marquée par un dîner qui réunira plusieurs centaines d'invités. Le club Laval-sur-le-Lac est devenu l'une des plus importantes institutions sociales canadiennes-françaises et c'est avec satisfaction qu'on assiste à ses progrès constants.

LA MAJORITE DES COURSES DISPUTÉES HIER APRES-MIDI ONT ETE GAGNEES PAR DES NEGLIGES — TEA'S READY GAGNE LE HANDICAP BACK RIVER

Les amateurs qui ont joué les favoris hier après-midi à la piste Mont-Royal ont été grandement déçus car la plupart des épreuves ont été gagnées par des négligés ou par des second choix, seul All There remporta les honneurs de la victoire dans la deuxième course, à un prix peu élevé.

Tea's Ready, appartenant à l'établissement W.-G. Campbell a gagné le Handicap Back River. La course réunissait cinq partants et Starbright a fini deuxième tandis que Bruneth a décroché le troisième argent.

Après deux jours de fête les amateurs du turf ont semblé prendre un congé et la foule d'hier après-midi était mince. La piste était en parfait état et du temps rapide fut enregistré. Dans sa course Tea's Ready a fait le mille et 1.42 2-5, le temps le plus rapide enregistré depuis l'ouverture du meeting.

Le Back River Jockey Club donne aujourd'hui sa première manécanne de dames. Dans le passé ces manécanes ont toujours été populaires et l'élément féminin va sans doute encore en profiter cette année.

LES RESULTATS DE LA JOURNEE

PREMIERE COURSE, 5 1-2 furlongs. Temps 1.09 4-5. Départ à 2h. 40 minutes.

Jamima, 112, E. Dubreuil.
Balsam Lake, 119, N. Foden.
What Is It, 109, Lamb.
Royal Gift, 14, O'Mahoney.
Gold Bond II, 109, Gariépy.
Game Scrapper, 114, McAlaney.
Mutuels: Jamima, \$25.25, 6.85, 4.70; Balsam Lake, 3.25, 3.10; What Is It, 5.45.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. Temps 1.17, départ à 3h. 14.

Black Art, 117, Hunt.
Bachelor's Lass, 119, G. Bond.
Fairy Gift, 104, Josiah.
Gleaner, 117, Gray.
Lula, 117, Fisher.
Leprechaun, 115, McAlaney.
Pierre Rhue, 119, McCann.
Royal Crown, 119, Pendergast.
Joy, 108, Lamb.
Mutuels: Black Art \$5.80, \$3.95, 2.85; Bachelor's Lass, \$14.80, 5.10; Fairy Gift, \$4.40.

TROISIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. Temps 1.09, départ à 3h. 52.

Capt. Guard, 108, Gray.
Unlucky, 106, Phillips.
Merry, 109, Dolin.
Oblique, 107, Pendergast.
Lady Chilton, 110, Foden.
Summons, 106, Hardy.
De La Salle, 109, Bond.
Log Fire, 106, Ponce.
Alexina, 112, Fisher.
Mitchbay, 105, Lamb.
Mutuels: Captain Guard, \$39.20, 15.90, 7.80; Unlucky, \$5.40, 3.75; Merry, \$3.80.

QUATRIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. Temps 1.09 2-5. Départ à 4 heures 25.

Lucille Russell, 115, Farland.
See It Through, 116, Hinphy.
Starman, 116, Bond.
Harp or the North, 116, Kirk.
Wilton Flanna, 111, McCabe.
Twinkling Star, 116, Dolin.
Uncle Abe, 111, Josiah.
County Times, 14, Prible.
Mutuels: Ter, Lucille Russell, \$14.30, 6.85, 4.35; See It Through, \$20.58; Starman, 7.65.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 70 verges. Temps 1.47 1-5. Départ à 4 heures 52.

Tea's Ready, 110, Foden.
Starbright, 114, McCabe.
Bruneth, 115, Powers.
Frank Fogarty, 116, Fisher.
Woodlake, 117, Pendergast.
Tea's Ready, \$6.55, \$3.70, \$2.45; Star Bright, \$4.60, \$2.60; Bruneth, \$2.40.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille. Temps 1.51 3-5. Départ à 5h. 23.

Brush Boy, 109, Pendergast.
Snub, 109, Fisher.
The Peruvian, 116, McCabe.
Room Mate, 103, Josiah.
Lady George, 108, Gray.
Witch Flower, 117, E. Dubreuil.
Mutuels: Brush Boy, \$16.75, 7.15, 3.15; Snub, 5.65, 2.85; The Peruvian, \$2.60.

SEPTIEME COURSE, 6 furlongs. Temps 1.37, départ à 5h. 55.

All There, 119, McCabe.
Raising Sand, 119, O'Mahoney.
Elm, 114, Josiah.
Ceres, 104, Pendergast.
Ransvaal, 109, Bond.
Lady Haldeman, 115, McAlaney.
T. H. Everett, 112, Hardy.
Ambulance, 115, McCann.
Wormwood, 119, Dolin.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

Première partie

New-York 000030191—5 14 1
à Boston 010000002—3 8 3
Thomas et Collins; Zahniser, Kiefer et Gaston, Bischoff.

Deuxième partie

Brooklyn 000010000—1 3 2
New-York 04000100x—5 5 0
Batteries: Barnes, Ehrhart et O'Neil, Hargraves; Greenfield et Snyder.

Deuxième partie

Brooklyn 002000021—5 12 2
New-York 00010052x—8 11 1
Batteries: Grimes, McWeeny et Hargraves; Scott et Florence, Snyder, McMullen.

A Chicago:

Pittsburgh 000055000—5 8 1
Chicago 002000000—2 6 1
Chicago 002000000—2 6 1
Batteries: Morrison et Gooch; Root et Gonzales.

A St-Louis:

Cincinnati 201001030—7 12 2
St-Louis 34020000x—9 7 1
Batteries: Luque, Holland et Hargraves; Keen et O'Farrell.

Seulement un programme double et deux parties de cédulés.

LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto:

Rochester 000104001—6 12 0
Toronto 000200100—3 9 3
Batteries: Roberts et Devine; Carroll, Maley et O'Neil.

A Baltimore:

Reading 240000002—8 7 3
Baltimore 02006101x—10 10 1
Batteries: Zellars, Musante et Unzman; Ogden, Jackson et Cobb.

A Providence:

Jersey City 000010010—2 7 1
Newark 50010050x—11 16 2
Batteries: Brane, Manners, Sarsfield et Daly; Chesterfield et Schulte.

A Syracuse:

Buffalo 000000001000—1 8 1
Syracuse 1000000001—2 8 0
Batteries: Kamp, Brice, Auer et Pond; Miller et Niebergall.

ASSOCIATION AMERICAINE

Indianapolis 7 14 0
Columbus 1 8 1
Batteries: Hill et Hartley; Somers, Zombro et Bird.

LOUISVILLE

10 16 0
Toledo 4 13 3
Batteries: Koob et Devormer; McManamagh, McCullough et Heaving.

MILWAUKEE

1 6 2
St-Paul 3 9 2
Batteries: Danforth, Gearin et McMenemy; Kolp et Hoffman.

MINNEAPOLIS

6 10 0
Kansas City 7 12 2
Batteries: Benton, Green, Wilson et Kreuger; Dumovich, Evans et Sinbault.

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE

Cincinnati G. P. P.C.
Chicago 24 13 649
Pittsburgh 21 13 615

LIGUE AMERICAINE

New-York G. P. P.C.
Cleveland 29 9 763
Cleveland 21 16 568

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore G. P. P.C.
Buffalo 28 12 700
Toronto 24 14 631

LIGUE AMERICAINE

New-York G. P. P.C.
Cleveland 29 9 763
Cleveland 21 16 568

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore G. P. P.C.
Buffalo 28 12 700
Toronto 24 14 631

LIGUE AMERICAINE

New-York G. P. P.C.
Cleveland 29 9 763
Cleveland 21 16 568

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore G. P. P.C.
Buffalo 28 12 700
Toronto 24 14 631

LIGUE AMERICAINE

New-York G. P. P.C.
Cleveland 29 9 763
Cleveland 21 16 568

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore G. P. P.C.
Buffalo 28 12 700
Toronto 24 14 631

LIGUE AMERICAINE

New-York G. P. P.C.
Cleveland 29 9 763
Cleveland 21 16 568

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore G. P. P.C.
Buffalo 28 12 700
Toronto 24 14 631

LIGUE AMERICAINE

COURSES à MONT-ROYAL

du 22 au 29 Mai

BEAU OU MAUVAIS TEMPS

7 — COURSES PAR JOUR — 7

Admission, taxe incluse \$1.50

(Les enfants ne sont pas admis)

LIGUE NATIONALE

A New-York:

Première partie

Brooklyn 000010000—1 3 2
New-York 04000100x—5 5 0
Batteries: Barnes, Ehrhart et O'Neil, Hargraves; Greenfield et Snyder.

Deuxième partie

Brooklyn 002000021—5 12 2
New-York 00010052x—8 11 1
Batteries: Grimes, McWeeny et Hargraves; Scott et Florence, Snyder, McMullen.

A Chicago:

Pittsburgh 000055000—5 8 1
Chicago 002000000—2 6 1
Chicago 002000000—2 6 1
Batteries: Morrison et Gooch; Root et Gonzales.

A St-Louis:

Cincinnati 201001030—7 12 2
St-Louis 34020000x—9 7 1
Batteries: Luque, Holland et Hargraves; Keen et O'Farrell.

Seulement un programme double et deux parties de cédulés.

LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto:

Rochester 000104001—6 12 0
Toronto 000200100—3 9 3
Batteries: Roberts et Devine; Carroll, Maley et O'Neil.

A Baltimore:

Reading 240000002—8 7 3
Baltimore 02006101x—10 10 1
Batteries: Zellars, Musante et Unzman; Ogden, Jackson et Cobb.

A Providence:

Jersey City 000010010—2 7 1
Newark 50010050x—11 16 2
Batteries: Brane, Manners, Sarsfield et Daly; Chesterfield et Schulte.

A Syracuse:

Buffalo 000000001000—1 8 1
Syracuse 1000000001—2 8 0
Batteries: Kamp, Brice, Auer et Pond; Miller et Niebergall.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Location:

COLLEGE DE BARBIER

CHAMBRES ET PENSION

COLLECTION A VENDRE

PATATES A SEMENCE

CAISSES ENREGISTREUSES

ARGENT A PRETER

MAISON D'ETE A VENDRE

A SAINT-AUBIN STATION

PRETS SUR HYPOTHEQUES

Montreal Loan & Mortgage Co.

Laflèche, Sask.

TABAC EN FEUILLES

Spécialité: Tabac en feuilles

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT

UN APPEL DE M. TRÉPANIÉ

M. Léon Trépanier, président de

Le pèlerinage des membres du

Ste-Anne de Beauré

AUJOURD'HUI:

Le Devoir commence la</

L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Brillante cérémonie présidée par M. Martin-Le programme administratif du nouveau maire — Discours du président de l'exécutif et du leader du conseil

Le maire Martin a réussi pleinement à convoquer une nombreuse et brillante réunion de citoyens influents pour son discours d'inauguration du nouveau conseil municipal, hier après-midi. Pour la première fois, il a été à la tête de la superbe loge de la ville de Montréal, et de son prédécesseur avait laissé pendant deux ans dans les armoiries municipales; il portait également le collier d'or et tous les insignes de sa dignité de premier magistrat de la métropole.

Prélats, chanoines, conseillers et attachés d'ambassade, juges, avocats, financiers, commerçants, industriels, se pressaient en grand nombre dans l'enceinte réservée aux échevins.

Madame la mairesse a fait les honneurs de la maison entourée des femmes des échevins, à tous les invités de la ville.

La cérémonie avait un caractère solennel.

Le maire a voulu donner à ses invités l'illusion qu'ils prenaient part à une séance régulière du conseil, et l'on a procédé selon les règles, mais un peu plus rapidement. Requêtes, rapports, motions, interpellations ont passé en petit nombre et à la vapeur, pour arriver au discours du maire et à ceux de M. Brodeur et de M. Trépanier. Pour marcher plus vite, on a frappé d'un *next meeting* (à la prochaine séance) les quatre motions présentées par les échevins Poulin et Mercier et ce fut l'incident le plus remarqué de toute la séance.

Le maire annonce son propre discours; un policier lui présente un rouleau de papier soigneusement ficelé d'un large ruban rouge; il le déroule avec précaution et commence son discours annoncé depuis un mois. Il le débute lentement en restant assis à son siège; la lecture prend plus de quarante minutes.

M. Martin a passé en revue les principaux problèmes de l'administration, depuis la régie interne des services municipaux jusqu'aux projets de travaux de grande envergure.

Après le maire, M. Brodeur prononce son discours. En sa qualité de président du comité exécutif, il exerce tous les pouvoirs. M. Brodeur a appuyé sur certaines améliorations pour marquer les responsabilités qui retombent sur les contribuables.

Enfin, M. Trépanier, leader du conseil, a tracé avec humour une peinture de la vie d'un échevin. Il a sollicité également l'appui et la collaboration de tous les citoyens. Il a fallu deux bonnes heures pour exécuter ce programme; le maire paraissait mal à l'aise sous sa lourde pelisse, les dames se rafraîchissaient avec le programme; souvent qu'elles agitaient en éventail. Sur un signal, tout le monde se lève et le maire prend majestueusement le chemin de son cabinet, où il reçoit les hommages de tous les invités.

M. Brodeur

Le président du comité exécutif complimente le maire Martin de son élection; il remercie ses électeurs de Ville-Marie d'avoir réélu pour un cinquième terme. Il traite de l'administration des affaires municipales en ces termes: "Nous poursuivons la ligne de conduite que nous nous sommes tracée dans le passé, celle de donner à Montréal, avec le concours de tous les membres du conseil, qui ne nous a jamais fait défaut, des chefs de départements et des fonctionnaires, la meilleure administration possible, en égard à ses ressources et aux besoins de la ville que les citoyens veulent bien verser au trésor municipal."

L'administration de la ville de Montréal, l'une des grandes villes du monde, est chose assez compliquée. Nous devons tenir compte du fait que notre ville est la moins taxée des villes de son importance, et aussi nous rappeler que la situation géographique de Montréal rend sous certains rapports son administration plus dispendieuse. Nulle autre ville n'a à faire face à des nécessités comme il s'en présente ici, savoir par exemple, l'enlèvement de la neige en hiver.

Il y a deux ans, tout le monde félicitait l'administration du travail accompli dans l'enlèvement rapide et effectif de la neige de nos rues. Cette année, on nous demanda plus, que nous n'avons pu donner. Des personnes se sont même plaintes qu'il leur est arrivé, le matin, d'avoir de la difficulté pour sortir leurs automobiles de garage dans une rue transversale parce que la neige d'une tempête nocturne n'avait pas encore été enlevée à

leur réveil. Il est vrai qu'elles étaient quelque peu matinales.

Mais l'on se fait facilement à une vie aisée et nous acceptons vite les améliorations comme choses ayant toujours existé, et dont nous ne pourrions pas nous passer.

L'enlèvement de la neige a coûté, l'an dernier, à la ville de Montréal, la somme de \$1,178,000.00. Nous ne nous plaignons point; au contraire, c'est une manne qui tombe du ciel pour un grand nombre de nos concitoyens et nos ouvriers. Mais si je cite ces choses, c'est simplement pour attirer l'attention des contribuables sur le fait que c'est là une dépense qui n'existe pas dans les autres villes de l'importance de Montréal, et pour ajouter que nous devons pourvoir à cette dépense qui ne se fait pas ailleurs à même notre taxe foncière qui est moins élevée qu'ailleurs.

C'est vous dire qu'il faut aux membres du conseil, aux administrateurs que les contribuables se sont choisis, exercer une surveillance étroite et de tous les jours sur les finances municipales, et voir à ce qu'elles ne soient employées qu'à bon escient.

Dans votre discours-programme, monsieur le maire, vous nous avez indiqué tous les travaux à faire et les mesures à adopter pour donner à Montréal une administration digne d'elle, pour lui permettre de faire face aux exigences de l'avenir brillant qu'elle attend et rendre justice aux contribuables en les traitant tous sur un même pied d'égalité.

Vous nous avez parlé de tunnels dans le nord de la ville. J'y ajouterais des tunnels sous le canal Lachine, où nous devrions en avoir au moins deux pour permettre une circulation plus rapide — et des ponts ou des tunnels dans l'ouest de la cité pour établir plus de moyens de communication entre les deux côtes des rives du Pacifique Canadien.

Vous avez mentionné la question des pavages, de l'achat de la Compagnie *Montreal Water & Power*. Ce sont des questions qui devront être résolues pendant ce terme d'office et à aussi brève échéance que possible. Cependant comme vous le dites, monsieur le maire, et ainsi que certains contribuables le savent bien, nous ne pouvons procéder à certaines de ces améliorations nécessaires par la rapide expansion de Montréal, et en vue de son accroissement futur imminent, sans faire des dépenses au compte capital, et, par conséquent, sans négocier des emprunts, et ce sont les contribuables qui doivent se prononcer sur ces questions.

Souvent nous entendons réclamer des tunnels, des ponts, des incinérateurs et d'autres travaux importants en vue du développement futur de Montréal comme si les choses étaient laissées à la discrétion du conseil, sans songer que ces décisions sont du ressort direct des contribuables. Le conseil, les échevins n'ont à leur disposition que les fonds d'administration générale de la cité et ils ne peuvent, par conséquent, entreprendre ces travaux sans l'approbation expresse des contribuables. Durant les dernières années, nous avons réussi à capitaliser des revenus au montant de \$828,162.36 que nous avons employés à des dépenses réelles à la charge du fonds capital.

Nous sommes heureux de constater la confiance que l'on nous manifeste, en certains lieux, et l'habileté que certains critiques nous supposent, en nous indiquant les grands travaux que nous pourrions faire et que nous n'exécutons pas. Si ces personnes qui nous critiquent ainsi continuellement et nous reprochent et ce que nous n'avons pas fait et ce que nous avons accompli, pouvaient, dans leur imagination inventive, nous suggérer un moyen de faire plus, tout en percevant moins des contribuables, ils auraient découvert la pierre philosophale et rendu un fier service à l'administration et aux administrés. En attendant cet heureux événement, il va falloir aux administrateurs continuer de limiter leurs oeuvres aux ressources financières à leur disposition.

Je termine, Monsieur le maire, en vous réitérant, au nom des membres du comité exécutif, ainsi qu'à nos collègues du conseil, l'expression de notre gratitude pour le choix qui a été fait de nous pour constituer le comité exécutif du terme qui commence. Nous sommes à votre disposition pour contribuer avec vous et avec nos collègues à la bonne administration de la cité de Montréal, de la métropole du Canada, dont nous sommes fiers à juste titre.

M. Trépanier

Le leader du conseil félicite à son tour le maire de son retour à la première magistrature de la métropole, et ses collègues de leur élection. Il trace le tableau de la vie d'un échevin montréalais en l'an 1926:

Voici donc l'échevin, élu au gré ou contre le gré de la majorité de ses électeurs, et qui va maintenant entrer en scène.

Ses premières heures d'office sont agréables; elles risquent même le bonheur: félicitations, poignées de mains, lettres encourageantes. Les premières nuits ne lui apportent que des rêves dorés comme ces rêves qui jadis, monsieur le maire, imprégnèrent, au réveil, nos fronts d'enfants d'une joie exubérante.

Le nouvel élu est rempli d'ambition et cette ambition le pousse vers le bien; elle s'affirme dans sa pensée, par un désir de trouver la solution qu'il faut, aux problèmes qui intéressent le bien-être et le progrès de la communauté: hygiène et sécurité publiques, esthétique, améliorations générales.

Ce nouveau-né de la vie publique a la candeur de l'enfant qui voyant un reflet de lune dans un puits veut s'emparer de la planète; comme tous les bonheurs terrestres, le sien est éphémère. Il se trouve bientôt en face d'une réalité dont il ne prévoyait pas les conséquences.

Durant ses deux années de terme, il se verra en effet assiéger, nuit et jour, par l'armée des quinquan-diers; le matin, au saut du lit, son premier bonjour ne sera pas pour sa famille, mais pour ceux qui déjà font queue à sa porte. Il se rend bientôt compte que pour un trop grand nombre de contribuables, l'hôtel de ville est une maison d'invalides à moins que ce ne soit un hôpital; il verra venir à lui des citoyens, pour obtenir, par son influence, que chacun d'eux puisse interpréter tel ou tel règlement municipal à sa façon; quelques-uns même demanderont d'en être exemptés. Il a beau crier à tout: "Mais je ne suis qu'échevin, du latin: *scabinus*, qui veut dire: *subalterne*, on lui réplique qu'étant échevin, il est tout puissant et qu'ainsi étant échevin, il n'appartient pas plus à sa famille qu'à ses affaires ou à lui-même, mais à la masse des votants. Ses nuits sont hantées de cauchemars; dans ses rêves, il voit ceux qu'il a satisfaits, lui passer au nez, sans même le reconnaître, et il aperçoit, les poings levés, prêts à bondir sur lui, la légion de gens à qui il n'a pu faire que des promesses.

Parce qu'il est échevin, il est tenu de verser son indemnité à toutes les oeuvres nées ou à naître, et par surcroît on lui inflige l'honneur d'aller à tous les banquets, entendre ou faire des discours.

Au bout de deux ans de cette existence, il est devenu fourbu et souvent désespéré; ses ennemis ont accru considérablement en nombre et ses amis trouvent le moyen de lui dire qu'il aurait pu se dévouer un peu plus pour ses électeurs.

On croirait qu'il va se décourager, maudire la vie publique et vouloir l'électeur aux gémonies. C'est le petit nombre qui succombe, puis-que nous-mêmes qui avons vécu plusieurs termes d'échevins, nous nous retrouvons tous aujourd'hui, souriants et confiants dans l'avenir.

Pourquoi cette obstination à remplir une tâche qui en somme n'a apparemment d'autre objet que l'honneur que le titre comporte? C'est peut-être que le sombre tableau que je viens de faire de notre situation, à nous échevins, a un autre aspect que je m'empresse d'envoyer.

Dans nos universités et nos collèges, on enseigne et on prêche le devoir civique. Le devoir civique signifie le dévouement et l'intérêt pour la chose publique, à moins que l'on ne veuille le considérer comme une simple formule.

L'une des manifestations du devoir civique consiste dans l'acceptation des honneurs et des responsabilités qui s'y attachent. Or, ceux qui composent le conseil municipal actuel ont accepté ces responsabilités et y font face courageusement.

Le public n'a-t-il pas le devoir de nous aider à accomplir vaillamment l'immense tâche d'administrer Montréal de façon à hâter son développement et son progrès?

Le contribuable n'a-t-il pas le devoir d'alléger nos épaules du fardeau des responsabilités en nous manifestant son encouragement chaque fois que notre bonne volonté se traduit par de l'action?

Le contribuable peut diminuer nos leçons par l'observation pure et simple des lois et règlements que nous édictons pour le bien général de la cité.

Parlant comme leader du conseil, Monsieur le Maire, et Monsieur le Président du Comité exécutif, je puis vous dire que chacun de mes collègues donnera son appui et son plus grand effort aux mesures que vous proposerez dans l'intérêt de notre ville.

Sans doute il y aura quelquefois des heurts, des conflits d'opinion, mais toujours notre attitude sera dictée par l'intérêt général de la Cité.

Sous le régime de la Cédule B, le législateur a fait du Conseil municipal l'héritier des lambeaux des pouvoirs dont il jouissait autrefois. C'est ce qui fait que le contribuable s'illusionne quelquefois sur les prérogatives qui s'attachent à la fonction d'échevin. Nous nous rendons compte cependant que la plus lourde responsabilité a été échu au Comité exécutif, nous avons le devoir de donner notre meilleur appui, aux cinq collègues que nous avons nous-mêmes élus à ces hautes fonctions.

Depuis 1921, ils ont pu compter sur cet appui; ils peuvent encore y avoir recours en toute confiance.

Je ne voudrais pas terminer ces observations. Monsieur le Maire, sans rendre hommage au personnel qui compose l'administration de l'hôtel de ville. Nos fonctionnaires sont les véritables artisans de succès de l'administration actuelle. Petits et grands lui fournissent un appui qui encourage le conseiller municipal dans sa tâche. Le public a raison d'avoir confiance dans nos fonctionnaires et il a le devoir de leur faire à accomplir fidèlement leur tâche.

LES INVITES

Nous avons remarqué parmi la nombreuse assistance, les personnalités suivantes:

Sa Grandeur Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, Sa Grandeur Mgr Auguste Gauthier, évêque de Pakhoi, Chine; M. le chanoine Valois, chancelier du diocèse, M. P. Louis Lalonde, recteur du collège Sainte-Marie; M. l'abbé L. Perrin, curé de Notre-Dame, M. l'abbé Roméo Caillé, le R. P. P. Filiatrault, s.j., recteur du scolasticat de l'Immaculée-Conception.

Le juge E. Guérin, l'hon. sénateur et Madame J.-P.-B. Casgrain, le consul d'Espagne, le consul d'Allemagne, le consul du Danemark, le consul des Pays-Bas; le consul de Suède, le consul de Pologne, le consul de Hongrie, le consul d'Italie, le consul de Belgique, le consul de Finlande, le consul de Colombie, le consul de Chili, le consul de Lettonie, le consul de Norvège, le consul de l'Uruguay, le consul de Guatemala, le consul de Suisse, le consul de France, le consul de Venezuela, le consul de Tchéco-slovaquie, le consul de Cuba;

M. et Mme Robert Starke, du Board of Trade; M. et Mme J.-J. Creelman, l'hon. sénateur et Mme J.-M. Wilson, le brigadier général et Mme C.-J. Armstrong, M. Léopold Laroche, M. et Mme W.-A. Baker, le docteur Eudore Dubeau, M. le chanoine J.-A. Roch, M. J.-E. Sansregret, M. P.-A. Lafleur, député de Verdun; M. Bernard Fligier, M. et Mme C. Robitaille, docteur et Mme J.-O. Handfield, M. et Mme Rémi Lussier, M. Charles Gurd, M. et Mme P.-E. Mercier, M. et Mme Henri Laureys, M. et Mme L. Lamoignon.

Le maire de Westmount et Mme McLagan, son honneur le maire V. Martin, de Québec; le maire James Ballantyne et Mme Ballantyne de Montréal-Ouest; M. J.-F. Saint-Cyr, président de la commission des tramways; M. Joseph Versailles, maire de Montréal-Est; M. Adolphe Raymond, docteur J.-J. Guérin, l'hon. juge et Mme Howard; M. J.-E. Dodds, le représentant de la maison T. Eaton; M. J.-P. Amédée Trotter, M. et Mme J.-J. Chapleau, docteur W.-H. Atherton, Mlle Nancy Ethier, M. et Mme J. Jacoby, Nathan Jacobs, M. et Mme F.-A. Grothé, M. et Mme A. Guy, docteur et Mme M. Fleury, M. et Mme L.-J. Tarte, M. et Mme R.-C. Stevens, M. X. Bourque, l'hon. C.-J. Doherty et Mme Doherty, le colonel et Mme W. Gear, docteur C.-A. Daigle, M. Ludwig Gravel et autres.

Un congrès d'étudiants catholiques à Paris

Paris, (par courrier). — Dimanche, 18 avril, a pris fin la Semaine de l'étudiant, organisée par la Fédération nationale des étudiants catholiques de France. La jeune Fédération, fondée en 1922, compte aujourd'hui plus de 5,000 étudiants français réunis dans 30 groupes adhérents. On n'y rencontre que des élèves de l'enseignement supérieur. C'est en somme le cinquième congrès qui s'est ouvert à Paris, le 12 avril dernier, Paris venant après Strasbourg, Grenoble, Nancy et Toulouse.

Chaque jour, rue Madame, au cercle du Luxembourg, l'on étudia le sujet de la semaine: l'Idéal dans la profession. Sous la présidence de personnalités telles que le Dr Courcoux, le bâtonnier Albert Salle, le député du nord, Jean Plichon, Georges Gouau et le cardinal Dubois, ce furent les séances attentivement suivies par un bel auditoire. Le vendredi, 16 avril, aux Sociétés savantes, Louis Madelin présidait à son tour une réunion de propagande, et dimanche matin, c'était la réunion amicale en l'honneur des étudiants étrangers et des étudiants de province, en présence de Mgr Beaupin. Il y avait là une magnifique délégation de 120 étudiants belges avec leur président, des représentants du Canada, de la Pologne, de l'Espagne, du Portugal, de la Lithuanie, de la Hongrie, de la Yougoslavie. Les étudiants d'Angleterre, d'Italie et de Suisse avaient envoyé des messages très sympathiques.

Après cette réunion, les congressistes se sont rendus à l'Arc de Triomphe, derrière les drapeaux des Fédérations française et belge. Mgr Beaupin recita le *De Profundis* sur la tombe du soldat inconnu; l'on y déposa une magnifique couronne de fleurs, et tous revinrent assister au banquet, rue de Rivoli. 350 convives se réunirent autour des tables. Mgr Baudrillard présidait, ayant à ses côtés, le nouveau président de la Fédération, M. Goubaux, le bâtonnier Albert Salle, Fortunat Strowsky, Victor Buecille, Gaétan Bernoville, plusieurs professeurs de l'Institut catholique et de la Sorbonne, et un bon nombre de prêtres, dont Mgr Beaupin, le chanoine Dutoit, vice-recteur de l'Université de Lille, le Père Corbiller, etc.

À la séance du matin, l'on avait entendu quelques délégués étrangers. Au dessert, le président de la Fédération belge et le président de la Fédération espagnole (qui groupent 20,000 membres) saluèrent leurs camarades de France. M. Jean Bruchési parla au nom de l'Association générale des étudiants de Montréal et au nom des étudiants canadiens à Paris. Mantes fois interrompu par les applaudissements, le délégué canadien recommanda l'union très étroite des étudiants catholiques: "Efforçons-nous d'être unis dans le Christ pour vaincre en son nom!" Il félicita ses camarades de France, et leur apporta le salut ainsi que les encouragements des étudiants canadiens-français, représentés pour la première fois en France. Des acclamations sans fin saluèrent le Canada.

Après quelques mots du bâtonnier Salle, du chanoine Dutoit, du Père Lauras et du président de la Fédération, Mgr Baudrillard, dans un discours magistral, félicita les étudiants et tira les précieux enseignements qui se dégagent d'une telle semaine. Il encouragea ses étudiants à continuer dans la bonne voie et à se préparer pour les grandes luttes qui s'annoncent. Dans ce discours, comme à l'Institut catholique, Mgr Baudrillard fut vraiment le père et l'évêque. Une interminable ovation traduisait les sentiments de tous.

L'éruption du Tokachi

CE VOLCAN JAPONAIS QUI PARAITRAIT ÉTEINT S'EST SOUDAIN REVEILLÉ ET SA LAVE A ENGLOUTI UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES ET CAUSÉ DES DÉGÂTS CONSIDÉRABLES

Tokio, 26 (S.P.A.) — Trois formidables explosions ont marqué l'éruption du volcan Tokachi, dans l'île de Hokkaido, avant-hier et les pertes de vies, comme les dommages à la région environnante, ont été particulièrement élevés.

On rapporte que l'on a retrouvé les corps de plus de cent personnes, qu'il en manque plusieurs centaines et que plus de 4,000 sont dans une situation précaire.

On croyait ce volcan éteint. Sa dernière éruption a eu lieu il y a si longtemps qu'on n'en connaît pas la date. Un lac s'était formé dans le cratère. Depuis les premiers jours de mai, le bureau météorologique d'Asahogawa, la principale ville de la région, a remarqué des indices d'un renouvellement d'activité du volcan et un certain nombre de personnes, craignant un désastre, ont quitté la région.

Avant-hier, le premier signe d'activité a été une explosion intérieure qui a complètement soulevé le lac du cratère. L'énorme masse d'eau a été projetée sur le flanc de la montagne et a coulé dans la vallée en détruisant tout sur son passage. Des fermes et des villages entiers ont été ainsi démolis en quelques minutes et un grand nombre de personnes noyées.

Les deux explosions suivantes ont été marquées par des projections de lave et de cendres qui ont atteint un remblai de chemin de fer situé à une dizaine de milles. Certaines sections de cette voie ont même été détruites, empêchant ainsi l'avance des trains de secours qui ont été envoyés des principales villes voisines.

On a retrouvé 50 corps dans la rivière Bié et un millier d'habitants du village du même nom n'ont été sauvés que grâce au remblai du chemin de fer sur lequel ils se sont réfugiés. Le village de Kami-Furyono a été complètement détruit. On ne connaît pas le sort de sa population, faute de moyens de communication.

L'éruption s'est continuée pendant toute la nuit pour ne cesser qu'au lever du jour. Les pertes s'étendent à plusieurs autres villages. L'île d'Hokkaido, ou de Yezo comme on la nomme aussi, est l'une des plus étendues de l'archipel. Elle est située au nord de la principale île, Tokachi est l'une des principales provinces de l'île. C'est dans cette province qu'est situé le volcan.

Tokachi est une région qui n'est colonisée que depuis peu d'années. C'était un endroit absolument sauvage et désert il y a à peine une vingtaine d'années. C'est grâce au fait que la population n'est pas dense dans cette région que les pertes de vies ne sont pas plus nombreuses. Les dommages causés aux récoltes sont considérables. L'une des principales industries était l'extraction du soufre dans le volcan de Tokachi.

Une lettre de Sa Grandeur Mgr Ross

Aux nombreuses lettres de l'Épiscopat canadien reçues par le Comité du VII^e centenaire de la mort de saint François d'Assise, vient s'ajouter celle de Monseigneur Ross, évêque de Gaspé, qui dit entre autres choses: "Notre âge semble obéir à la poussée de foi qui acheminait les chrétiens du moyen-âge vers les sanctuaires célèbres, et il faut nous en réjouir. Sur les lieux mêmes où vécut le séraphique Père, les pèlerins pourront recevoir d'une manière plus saisissante les bonnes leçons de détachement et d'amour de Dieu dont nous avons besoin toujours, spécialement à notre époque, et ils contribueront à glorifier Dieu admirable dans ses saints."

Je bénis donc votre projet, je lui souhaite plein succès et fais des vœux pour qu'il contribue à la sanctification de ceux qui y prendront part." (signé) F.-X. ROSS, Evêque de Gaspé.

Ce pèlerinage partira de Montréal le 10 juillet prochain à bord de l'*Alaunia* de la compagnie Cunard, et sera de retour en cette ville le 4 septembre suivant à bord du même paquebot. Pour renseignements s'adresser à l'agence Cook.

Au congrès de Chicago

ON A TERMINÉ LES CINQ PONTS SUR LESQUELS PASSERA LA PROCESSION — DES FILS SPECIAUX POUR LES JOURNALISTES

Mundelein, 25. (Spécial au Devoir). — Les préparatifs pour le prochain congrès avancent avec rapidité et seront bientôt terminés. Les cinq ponts sur lesquels passeront tous ceux qui participeront à la grande procession et tout le terrassement sont prêts ainsi que la plupart des édifices qu'il a fallu élever. On a établi des endroits où les gens pourront se reposer. On placera des fontaines où les visiteurs pourront boire, à tous les cents pieds et des tentes pour les malades.

La semaine dernière, les compagnies de télégraphe ont commencé la pose des fils spéciaux pour les correspondants de journaux.

M. le juge deLorimier est malade

A la suite de plusieurs termes judiciaires très ardues, l'état de santé de M. le juge deLorimier laisse à désirer. Il se peut qu'il ne siège pas d'ici au mois de septembre prochain.

AUJOURD'HUI: Le Devoir commence la publication d'un nouveau feuilleton.

Tél. Est 8000

Chez Dupuis

Livres de Récompense Importés

A moins de .05 au franc

Plus de 40 séries au choix représentant au delà de 250 titres:

QUELQUES EXEMPLES DE NOS BAS PRIX:

FABIOLA par le cardinal Wiseman. LE CRUCIFIX — dans l'histoire et dans notre vie — par J. Happen. VICTIME DU SECRE DE LA CONFESSION par J.-A. Spillmann, S.J. Format 9 3/4 x 6 1/2 pour 192 pages. Reliure de fantaisie, prix .38 Les mêmes en brochure .25

PARFUM D'AME par l'abbé Joseph Baron — superbe brochure de 336 pages. Format 9 x 6. Prix .30

LES FLEURS EUCHARISTIQUES. LA RELIGION DEFENDUE par ses ennemis. SAINT GERARD MAGELLA, par le Père Omci, C.S.S.R. Format, 8 3/4 x 5 1/4, 192 pages. Reliure de fantaisie. Prix .28 Les mêmes en brochure .18

Venez faire votre choix maintenant, pendant que notre stock est au complet. Dupuis Frères — Au trottoir.



Complets à Deux Culottes pour garçons de 9 à 15 ans

Modèle Norfolk, en serge cheviote bleu marine. Valeur spéciale à

6.95

Bas Golf Anglais

en cachemire pure laine

Nuances: gris, brun, bruyère, chameau et loval. Jolis revers de fantaisie — Pointures: 9 à 11 — la paire .39 Dupuis Frères — Au premier.

SPECIAUX DU MATIN POUR HOMMES

100 Parapluies

avec couverture en coton de première qualité; jolis manchettes. Prix ordinaire 1.25, tant que le lot durera .79

Pas de commandes téléphoniques, ni contre remboursement (C.O.D.) Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

150 Chemises de Nuit en Coton

Prix ordinaire 1.75 chacune pour .1.29 Encolures: 15, 16, 17, 18, 19. Ces chemises de nuit sont confectionnées en coton croisé de bonne qualité et de coupe ample. Pas de commandes téléphoniques, ni contre remboursement (C.O.D.) Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Boîtes à Pique-Niques

Contenant une nappe et 6 serviettes en papier crépé — 6 demi-tasses — 12 cuillères et 6 fourchettes — La .50

Dupuis Frères — Rayon de la papeterie — Au rez-de-chaussée.

Patins à Roulettes

pour garçons et fillettes



Tablettes de Chocolat Martougin

Crème à l'orange — la boîte de 50, prix ordinaire 2.50 — très spécial .1.19

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Au complet avec courroies. 125 paires seulement à .98 Dupuis Frères — Au deuxième.

Epicerie Tél: Est 8000

Livraison gratuite à Montréal et la banlieue. Toute commande reçue de la campagne sera expédiée le jour même de sa réception.

Tomates de choix — grand ordinaire — la boîte .11	Remplissage pour tartes, marque Mendow Sweet ou Primus: 2 boîtes .25 Sirope Chinois: 2 paquets .25 Bleu à laver .05 Sant-Flush — boîte .32 Légume concentré — la boîte .13 Laitelle de savon — poq. 2 lbs .35 Savon ou poudre Bon Ami .14 Nettoyeur Old Dutch — boîte .10 Savon Fels Napha — 4 morceaux pour .25
Petites fèves vertes marque Le Soleil .22 boîtes .27 Nous limitons les quantités.	Savon de Castille DUPREX Morceau 1 lb — 2 pour .25
Bacon à déjeuner en tranches — lb. .40 Jambon cuit; lb. .65	Beurre de pâtisseries de Glace 1 lb. .32 Avoine blanche roulée — 5 lbs .25 Blé roulé ou wheatmeal — 5 lbs .25
Oeufs Frais premier — douzaine .39	Oranges de Californie — douz. .30, .49 Biscuits au soda McCormick ou Christie — 2 paquets .25
Beurre de pâtisseries de Glace 1 lb. .32 Avoine blanche roulée — 5 lbs .25 Blé roulé ou wheatmeal — 5 lbs .25	Savon Comfort, Barasol, Gold, P.G. ou Pearl White — 16 morceaux 1.00
Miel blanc pur; chaudière 1 lb. .20	Miel blanc pur; chaudière 1 lb. .20
Poudre à pâte Magie — boîte 1 lb. .34 Graine brulée de Ewing — 2 paquets .25 Farine Royal ou Ogilvie; sac 24 lbs .1.39	Sucre Le meilleur sucre granulé, en sacs de coton. 10 lbs .69 100 lbs .635 Graines d'ail — 2 paquets .56 Chaudière de 3 lbs .56
Marmelade aux oranges pures; jarre 3 lbs .35	Confitures aux ananas; chaudière 4 lbs .70
Confitures aux framboises pures; chaudière 4 lbs .60	Confitures Raymond — aux fraises — chaudière 4 lbs .60 Graines brisées de Ewing — 2 paquets .25 Soupe Clark — boîte .081 Poudre à frotter Kikowah — la grande boîte .49
Confitures Raymond — aux fraises — chaudière 4 lbs .60 Graines brisées de Ewing — 2 paquets .25 Soupe Clark — boîte .081 Poudre à frotter Kikowah — la grande boîte .49	Fèves au lard Boîte grande no 1 1/4 — 2 boîtes .25
Gelée DUPREX Toutes les saveurs — 4 paquets .25 Dupuis Frères — Au sous-sol.	